

Élaboration du schéma de services aux publics du pays interrégional Bresle Yeres

*Pour le Syndicat Mixte
du Pays Interrégional Bresle Yeres*



Rapport final de la phase 4
Schéma de services aux publics



SOMMAIRE

PARTIE I : METHODOLOGIE.....	3
1. Rappel de l'objectif.....	4
2. Les étapes.....	4
2.1. Etape 1 : recherche de solutions.....	4
2.2. Etape 2 : travail partenarial.....	4
2.3. Etape 3 : déclinaison opérationnelle.....	5
2.4. Etape 4 : Validation.....	5
PARTIE II : SCHEMA.....	6

PARTIE I : METHODOLOGIE

1. RAPPEL DE L'OBJECTIF

L'objectif de la quatrième phase est de décliner les enjeux identifiés dans la phase précédente de manière à construire un schéma précisant les actions à déployer de manière à corriger les points faibles et à valoriser les points forts relevés dans le diagnostic des services.

2. LES ETAPES

2.1. ETAPE 1 : RECHERCHE DE SOLUTIONS

➤ *Il s'agit de répondre aux enjeux identifiés dans la phase précédente par des propositions d'actions.*

- Recherche de solutions ;
- Benchmark ;

Résultat attendu : ébauche du schéma de services aux publics

2.2. ETAPE 2 : TRAVAIL PARTENARIAL

➤ *Dans cette étape, le travail consiste à confronter l'ébauche du schéma aux expertises des acteurs du territoire.*

- Tenue d'un groupe de travail du Conseil de développement : 10 mai 2012 ;
 - Présentation de la démarche ;
 - Présentation de l'ébauche du schéma ;
 - Echanges.
- Rédaction d'une note de synthèse adressée aux membres du comité technique.

Résultat attendu : ébauche du schéma mis à jour des apports partenariaux.

2.3. ETAPE 3 : DECLINAISON OPERATIONNELLE

➤ *La troisième étape consiste à concevoir la mise en œuvre du schéma et plus particulièrement à décliner chacune des actions retenues dans les étapes précédentes : modalités de mise en œuvre et de suivi, moyens, calendrier, évaluation.*

- Proposition de mise en œuvre du schéma ;
- Rédaction du plan d'actions détaillé.

Résultat attendu : Projet de schéma de services aux publics

2.4. ETAPE 4 : VALIDATION

➤ *Cette étape permet de valider le travail effectué dans l'étape précédente après d'éventuels ajustements.*

- Tenue d'un groupe de travail du Conseil de développement : 7 juin 2012 ;
- Transmission du projet de schéma aux membres du comité technique ;
- Tenue d'un comité de pilotage : 28 juin 2012.
- Transmission du schéma modifié aux partenaires pour validation finale

Ordre du jour des réunions :

- Présentation du schéma;
- Echanges ;
- Validation.

Résultats attendus : Schéma de services aux publics, rapport d'étude final.

PARTIE II : SCHEMA



Schéma de services aux publics du Pays Interrégional Bresle Yeres

« Des Services pour tous
Dans le Pays Interrégional Bresle Yeres »



SOMMAIRE

1.	Introduction	3
2.	Méthodologie d'élaboration du schéma	4
3.	Synthèse des résultats de l'étude.....	5
4.	Mise en œuvre du schéma.....	7
4.1.	Durée du schéma	7
4.2.	Animation du schéma	7
4.3.	Evaluation du schéma.....	7
5.	Axes et objectifs.....	8
6.	Plan d'actions.....	9
7.	Calendrier général	47
8.	Document d'évaluation.....	53

1. INTRODUCTION

Dans le contrat de Pays Interrégional Bresle Yères 2009-2013, composé d'une cinquantaine d'opérations, et à coté des actions portées par les Communes, Communautés de Communes, syndicats, organismes consulaires ou associatifs, le Pays a souhaité élaborer plusieurs stratégies à son échelle afin de disposer d'outils d'aide à la réflexion qui permettront de définir les priorités du territoire dans différents champs (développement économique et touristique, organisation des services aux publics et de santé, élaboration d'une politique de l'habitat, réflexion sur les déplacements, valorisation du patrimoine verrier).

En 2010, six études ont été retenues par le syndicat mixte pour être lancées :

- Stratégie de Développement en matière de santé ;
- Politique Globale de l'Habitat du Pays ;
- Réhabilitation et valorisation du patrimoine verrier ;
- Stratégie de développement touristique ;
- Schéma de services aux publics ;
- Stratégie de développement culturel.

Notons, que l'élaboration d'un Schéma Local des Déplacements est également à l'étude.

L'objectif recherché par la constitution du schéma de services aux publics est de permettre aux acteurs locaux et aux partenaires institutionnels d'avoir une vision d'ensemble de l'organisation territoriale des services et de définir les orientations et les priorités en fonction des besoins réels des territoires, tout en garantissant une cohérence, une hiérarchisation des projets et en tenant compte des spécificités de chacune des Communautés de Communes.

Le travail effectué s'est appuyé sur la spécificité du Pays Bresle Yères de par son Interrégionalité qui constitue à la fois un atout, reconnaissant l'existence d'un véritable bassin de vie, mais qui peut parfois rendre les démarches des usagers des services aux publics plus complexes, notamment en raison des modalités qui peuvent diverger selon l'appartenance à telle ou telle région, à tel ou tel département.

Comme le précise la partie suivante, le schéma a été élaboré suite à une démarche d'étude destinée à mettre en évidence les manques et ressources du territoire, et également les attentes du public. Pour répondre aux constats de l'étude, des axes et des objectifs ont été rédigés puis déclinés en actions concrètes.

2. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU SCHEMA

Le schéma a été fondé sur un vaste travail de diagnostic de territoire à propos des services aux publics. Pour précision, on entend par « services aux publics » : les services publics et administratifs, les commerces de proximité et de première nécessité, l'offre de culture et de loisirs, l'offre sportive et les transports.

Dans un premier temps, un recensement des services existant sur le territoire a été effectué de manière à identifier les éventuels manques et les ressources selon les thématiques abordées. Pour ce faire, une cartographie a été réalisée, mettant en évidence les zones pour lesquelles le service était indisponible dans un rayon de seize minutes en voiture.

Dans un second temps, l'étude a permis de relever les attentes du public en termes d'accès aux services. Ce sont les habitants du territoire qui ont été interrogés via la passation d'un questionnaire dans toutes les communes du Pays, puis les élus et acteurs locaux ont apporté leurs connaissances lors de réunions organisés à cet effet.

Dans un troisième temps, les résultats des deux étapes précédentes ont été confrontés, avec pour objectif de dégager les orientations. C'est ainsi qu'ont été échafaudées les axes et les objectifs structurant du schéma.

Enfin, dans un quatrième et dernier temps, les axes et objectifs ont été déclinés en actions concrètes, permettant de répondre aux constats de l'étude et d'aboutir au plan d'actions présenté ci-dessous.

L'élaboration du schéma s'est appuyée sur une démarche partenariale forte. A chaque étape, le groupe de travail « Services aux publics » du Conseil de développement, s'est réuni et a constitué un véritable moteur et une force de propositions pour le travail mené. Toujours dans un objectif de démarche partagée, un comité de pilotage s'est tenu à l'issue de chaque étape, permettant à ses membres de valider l'avancé des travaux.

3. SYNTHÈSE DES RESULTATS DE L'ETUDE

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des constats mis en évidence par thématiques dans le cadre du diagnostic.

Transport / Mobilité	Manque d'offre et/ou de régularité de transports en commun dans le sud et le nord-ouest du territoire
	Effet « réseau » de transport faible, étant donné le manque de correspondances possibles dans le sud et le nord-ouest du territoire
	Sous-utilisation des solutions de transports qui existent
	Absence de solutions de transports à la demande sur un ensemble de neuf communes à l'est du territoire
	Existence de problèmes de mobilité, notamment pour les personnes âgées isolées vivant en zone rurale
Services publics	Difficultés d'accès aux services publics dues à l'éloignement et à la distance, notamment en zone rurale, concernant davantage les services administratifs
	Difficultés d'accès aux services publics dues aux horaires d'ouverture, notamment pour les personnes exerçant une activité professionnelle
	Manque de structures pour l'insertion professionnelle dans la moitié sud du territoire
	Existence de difficultés liées à la problématique interrégionale
	Manque d'informations et de communication sur les services existants, notamment pour les plus jeunes
	Problèmes d'accessibilité aux nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC)
Commerces de proximité	Difficultés liée à la disparition des commerces de proximité, accrue en zone rurale, pour les personnes âgées, et essentiellement concernant l'alimentaire
	Manque de cohérence des passages de tournées
	Difficultés d'accès aux agences postales liées notamment aux horaires et à l'étendue des services
	Manque d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite dans les commerces de proximité

Offre sportive	Manque d'accès à l'offre sportive en générale pour les plus jeunes et davantage marqué dans le centre du territoire
	Manque d'accès aux équipements de sport d'eau
	Manque d'accès aux équipements d'athlétisme
	Foisonnement des associations sportives
	Manque de lisibilité concernant l'offre sportive
Offre de loisirs	Manque d'accès aux cinémas, accru dans le centre du territoire
	Manque d'accès aux salles de spectacle et de théâtre, accru dans la moitié sud du territoire
	Manque de lisibilité concernant l'offre de loisirs et de culture

4. MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA

4.1. DUREE DU SCHEMA

La durée du schéma, permettant à chacune des actions d'être mises en œuvre et d'avoir un certain recul sur leur impact, est de 5 ans, correspondant ainsi à la période 2012-2017.

La première année du schéma, consacrée au lancement des premières actions, permettra en outre d'alimenter l'éventuel nouveau contrat de Pays succédant à celui mis en œuvre sur la période 2009-2013. Une fois le nouveau contrat de Pays validé, un point d'étape pourra être envisagé de manière à réajuster si nécessaire la mise en œuvre du schéma.

4.2. ANIMATION DU SCHEMA

La mise en œuvre du schéma pourra être animée par un chargé de projet (0,5 ETP) et s'appuyer sur les instances suivantes :

- Groupe de travail « Services aux Publics » du Conseil de Développement :
 - Rôle de suivi et d'animation du schéma ;
 - Fréquence minimale des réunions : trimestrielle.
- Comité syndical :
 - Rôle décisionnel concernant l'intervention du Pays.
- Comité de pilotage « Services aux Publics »
 - Rôle de validation des opérations menées et de l'évaluation annuelle ;
 - Fréquence minimale des réunions : annuelle.

4.3. EVALUATION DU SCHEMA

Pour chacune des actions, des indicateurs d'évaluation seront mentionnés permettant de mesurer l'impact de l'action. L'évaluation de chaque action doit être réalisée en cours de mise en œuvre du schéma et sera donc intégrée à l'animation et au suivi.

En outre, il apparaît opportun de réaliser un document de suivi, dont le modèle est présenté dans la huitième partie, à la fin de chaque année, et notamment en fin d'année 2013, date de fin du contrat de Pays.

5. AXES ET OBJECTIFS

Pour répondre aux constats de l'étude, un ensemble d'axes et d'objectifs ont été élaborés. La thématique culture loisirs n'apparaît pas dans la mesure où une autre étude sur la stratégie culturelle est en cours sur le territoire. Par ailleurs, la thématique transport s'est concentrée sur les « transports à la demande » étant donné qu'un plan local des déplacements est en cours d'élaboration.

➤ Axe 1 : Améliorer l'accessibilité du service

- Objectif 1 : Améliorer l'accessibilité des services publics de proximité
- Objectif 2 : Améliorer l'accessibilité aux services d'insertion professionnelle
- Objectif 3 : Favoriser le maintien et/ou le développement des commerces de proximité
- Objectif 4 : Améliorer l'accessibilité à l'offre sportive
 - Equipements de sports d'eau
 - Equipements d'athlétisme
- Objectif 5 : Assurer une solution de transport à la demande sur tout le territoire

➤ Axe 2 : Optimiser la cohérence de services

- Objectif 1 : Faciliter les démarches interrégionales et interdépartementales
- Objectif 2 : Améliorer la cohérence des passages de tournées
- Objectif 3 : Améliorer la cohérence entre les associations sportives
- Objectif 4 : Améliorer la cohérence des transports à la demande

➤ Axe 3 : Assurer l'information et la communication autour du service

- Objectif 1 : Assurer l'information et la communication concernant les services publics
- Objectif 2 : Aider à l'accessibilité aux NTIC
- Objectif 3 : Améliorer la lisibilité de l'offre sportive
- Objectif 4 : Assurer l'information concernant les transports en commun

➤ Axe 4 : Accroître la qualité du service

- Objectif 1 : Améliorer l'accessibilité horaire des services publics
- Objectif 2 : Améliorer l'accessibilité des commerces aux PMR
- Objectif 3 : Lever les freins à la mobilité

6. PLAN D' ACTIONS

Sommaire du plan d'actions

Recours à un chargé de projet « Schéma »	11
1.1.1.Création de Maisons de services de proximité	12
1.1.2.Création d'un réseau de relais de services de proximité.....	14
1.1.3.Mise en circulation d'un bus multiservices	15
1.2.1.Recours à des permanences des Maisons de l'Emploi	17
1.2.2.Réflexion sur le déploiement des missions locales sur le territoire.....	18
1.2.3.Appel à projet : création d'une entreprise d'insertion.....	19
1.3.1.Appel à projet : création et maintien de commerces de proximité innovants et développant des services annexes.....	20
1.3.2.Création d'un guide d'aides mobilisables pour la création/reprise de commerces de proximité	21
1.4.1.Etude des besoins en baignade de la population	22
1.4.2.Accompagnement à l'émergence de projets de club d'athlétisme	23
1.5.1.Proposition d'une solution de transport à la demande sur tout le territoire..	24
1.5.2.Étude d'opportunité sur la mise en place d'un parc cyclomoteur	25
2.1.1.Valorisation des « bonnes pratiques ».....	26
2.1.2.Utilisation de conventions nationales	27
2.1.3 Organisation d'actions à l'échelle du Pays	28
2.2.1.Appel à projets : création et/ou le maintien de passages de tournées	29
2.2.2.Optimisation des passages de tournées sur le territoire.....	30
2.3.1.Création d'un dispositif support pour les associations sportives	31
2.3.2.Organisation de rencontres entre les associations	32
3.1.1.Elaboration de supports de documentation concernant les services publics ..	33
3.1.2.Communication des actions développées dans l'axe 1	34
3.1.3.Développement des solutions de communication innovantes et participatives	35
3.2.1.Optimisation de l'accès au haut débit	36
3.2.2.Mise à disposition de points d'accès internet	37

3.2.3. Accompagnement des personnes à se familiariser avec les NTIC	39
3.3.1. Construction et diffusion d'un répertoire des dispositifs sportifs.....	40
3.3.2. Organisation d'un forum des associations sportives.....	41
3.4.1. Communication sur les solutions de transports à la demande	42
3.4.2. Communication sur le schéma local des déplacements.....	43
4.1.1. Accompagnement des Mairies à améliorer leur qualité de services	44
4.2.1. Accompagnement des commerces pour améliorer l'accessibilité aux PMR....	45
4.3.1. Soutien des projets destinés à lever les freins à la mobilité.....	46

Axe transversal	
Objectif transversal	
Recours à un chargé de projet « Schéma »	
<i>Rappel du constat</i>	
<i>Descriptif</i>	Pour l'animation du schéma, un chargé de projet pourra se charger de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des actions, en lien avec les instances de suivi et de pilotage. (Cf. 4.2. Animation du schéma)
<i>Benchmark</i>	
<i>Pilote</i>	Pays Interrégional Bresle Yères
<i>Partenariat</i>	
<i>Moyens, outils</i>	
<i>Démarche</i>	Recrutement ou mise à disposition d'un demi équivalent temps plein.
<i>Chiffrage</i>	Base du salaire à temps complet : 2000 € brut /mois Coût annuel d'un chargé de projet à mi-temps : 16 800 €
<i>Calendrier</i>	Dès le commencement de la mise en œuvre du schéma : - 2 ^{ème} semestre 2012 : recrutement
<i>Suivi, évaluation</i>	Suivi et évaluation global du schéma et de chacune des actions Cf. 4.3. Evaluation du schéma)

Axe 1. Améliorer l'accessibilité du service	
Objectif 1.1. : Améliorer l'accessibilité des services publics de proximité	
1.1.1. Création de Maisons de services de proximité	
Rappel du constat	<p>Difficultés d'accès aux services publics dues à l'éloignement et la distance.</p> <p>Eloignement des services et/ou disparition de permanences.</p> <p>Difficultés accrues en zone rurale et dans la moitié sud du territoire.</p> <p>Difficultés accrues concernant les services administratifs.</p>
Descriptif	<p>Il s'agit de mettre en place sur les quatre Communautés de Communes du territoire, un lieu dédié facilitant l'utilisation des services publics.</p> <p>Ces lieux doivent intervenir sur cinq niveaux :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Accueil et information d'ordre général : horaires d'ouverture, horaires de bus... 2- Orientation vers le bon interlocuteur : orientation vers un conseiller en insertion, vers un conseiller social... 3- Documentation : accès aux supports de documentations des différents services (Cf. Action 3.1.1. <i>Elaboration de supports de documentation</i>) 4- Accompagnement dans les démarches de la vie quotidienne : aide administrative, accompagnement à l'utilisation des NTIC... 5- Regroupement de services : permanences de services publics (Sécurité sociale, insertion professionnelle, Trésor Public...), vente de produits de bases d'entreprises partenaires (billets de transports, timbres...) <p>Une attention particulière sera portée quant à la problématique sociale et la notion de confidentialité.</p>
Benchmark	<p>Il existe aujourd'hui plusieurs dispositifs « espaces multiservices » développés sur des territoires : les relais de services publics, les points multiservices, les points information médiation multiservices (PIMMS), les relais postes, les agences postales communales, les maisons départementales.</p> <p>Pour en savoir plus : Site de la DATAR : Accueil > Les Dossiers > Politiques sectorielles > Services publics > Les espaces multiservices ; http://www.territoires.gouv.fr/les-espaces-multi-services</p> <p>Par ailleurs, une opération « + de services aux publics » ayant pour objectif de développer une offre commune et supplémentaire de services publics et aux publics est expérimentée dans 23 départements pilotes.</p> <p>Pour en savoir plus : Site de la DATAR : Accueil > Mise en œuvre de l'opération « + de services au public » : signatures des contrats départementaux ; http://www.territoires.gouv.fr/mise-en-oeuvre-de-l-operation-de-services-au-public-signatures-des-contrats-departementaux</p>
Pilote	<p>Pays Interrégional Bresle Yères, Communautés de communes</p>

Partenariat	Etat, Conseils régionaux, Conseils généraux. Opérateurs publics : Pôle Emploi, Missions Locales, CAF, CARSAT... Opérateurs privés : SNCF, La Poste, EDF...
Moyens, outils	Dispositifs déjà existants (cf. <i>Benchmark</i>) Conventions signées dans le cadre « + de services aux publics » (cf. benchmark) Mesure 15.3 du CPER Picardie (dossier à déposer avant le 30 juin 2013) Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)
Démarche	Le projet se constitue d'un socle commun pour chaque territoire élaboré à l'échelle du Pays. Puis, chaque Communautés de Communes aura la possibilité d'adapter le dispositif aux spécificités du territoire. A l'échelle du Pays : <ol style="list-style-type: none"> 1- Etablir un cahier des charges commun pour les quatre Communautés de Communes ; 2- Conventionner à l'échelle du Pays avec les opérateurs partenaires 3- Rechercher des financements pour la mise en œuvre du projet ; 4- Accompagner les Communautés de Communes dans la création du dispositif. A l'échelle de la Communauté de Communes : <ol style="list-style-type: none"> 1- Adapter le cahier des charges aux spécificités locales du territoire intercommunal ; 2- Rechercher des financements pour la mise en œuvre spécifique au territoire ; 3- Mettre en œuvre logistiquement le projet.
Chiffrage	Investissements / Maisons de services de proximité : 11 000 € <ul style="list-style-type: none"> - Locaux : mise à disposition - Signalétique : 1 000 € - Equipement matériel informatique : 5 000 € - Mobilier : 5 000 € Charges de fonctionnements annuelles / Maisons de services de proximité : 61 300 € <ul style="list-style-type: none"> - Charges diverses (eau, électricité, communication) : 2 000 € - Fournitures : 1 000 € - Frais de déplacements + frais de missions : 1 500 € - Salaires (2 ETP à 20 000 € brut) : 56 800 €
Calendrier	2 ^{ème} semestre 2012 : Elaboration du cahier des charges 2013 : Conventionnements et Recherche de financements 2014 : Mise en œuvre du projet
Suivi, évaluation	Quantitatifs : <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'utilisateurs accueillis et informés ; - Nombre d'utilisateurs orientés ; - Nombre d'utilisateurs accompagnés ; - Nombre de partenariats mis en place ; Qualitatifs : <ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction des usagers - Efficacité des partenariats mis en place

Axe 1. Améliorer l'accessibilité du service	
Objectif 1.1. : Améliorer l'accessibilité des services publics de proximité	
1.1.2.Création d'un réseau de relais de services de proximité	
Rappel du constat	Difficultés d'accès aux services publics dues à l'éloignement et la distance. Eloignement des services et/ou disparition de permanences ; Difficultés accrues en zone rurale et dans la moitié sud du territoire ; Difficultés accrues concernant les services administratifs.
Descriptif	Il s'agit de permettre à l'ensemble des Mairies du territoire d'apporter un premier niveau d'informations sur les services publics, de manière à constituer un réseau de relais des Maisons de services de proximité. Pour ce faire, chaque Maison de services de proximité entretiendra un lien étroit avec chaque Mairie du territoire et lui apportera de l'information / formation auprès des agents d'accueil et de la documentation pour mise à disposition du public.
Benchmark	
Pilote	Pays Interrégional Bresle Yères, Communautés de Communes
Partenariat	Communes
Moyens, outils	Maisons de services de proximité (Cf. Fiche-action 1.1.1. Création de lieux dédiés aux services de proximité : Maisons de services de proximité)
Démarche	Inclure dans le cahier des charges de constitution du projet des Maisons de services de proximité un socle concernant la déclinaison de l'offre de services au niveau communal.
Chiffrage	Investissements : <ul style="list-style-type: none"> - Signalétique : 500 € / relais - Formation des agents : 10 000 € (si externalisée)
Calendrier	Selon le calendrier de montage du projet des Maisons de services de proximité : <ul style="list-style-type: none"> - 2^{ème} semestre 2012 : Elaboration du cahier des charges - 2014 : Mise en œuvre du projet
Suivi, évaluation	<p>Quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'usagers accueillis et informés ; - Nombre d'actions d'informations / formations des Maisons de services de proximité. <p>Qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction des usagers - Efficacité des actions d'informations / formations des Maisons de services de proximité.

Axe 1. Améliorer l'accessibilité du service	
Objectif 1.1. : Améliorer l'accessibilité des services publics de proximité	
1.1.3. Mise en circulation d'un bus multiservices	
<i>Rappel du constat</i>	Difficultés d'accès aux services publics dues à l'éloignement et la distance. Eloignement des services et/ou disparition de permanences ; Difficultés accrues en zone rurale et dans la moitié sud du territoire ; Difficultés accrues concernant les services administratifs.
<i>Descriptif</i>	Pour permettre aux habitants des zones rurales d'avoir accès à plus de services que via les relais de services de proximité dans les communes, un bus multiservices sera mis en circulation. Selon le parcours effectué par le bus, par Communautés de Communes, un agent de la Maison de services de proximité correspondant, informera et orientera au besoin les usagers. En outre, ce bus, sera équipé en informatique, disposera d'une connexion via le satellite et permettra le cas échéant, la mise en contact par un système de visioconférence avec les Maisons de services de proximité.
<i>Benchmark</i>	Expérience menée en Belgique à Marche-en-Famenne Pour en savoir plus : site de marche : www.marche.be > Vie communale > Les services Communaux ; http://www.marche.be/vie_communale/les_services_communaux/bus_multiservices
<i>Pilote</i>	Pays Interrégional Bresle Yères, Communautés de Communes
<i>Partenariat</i>	Communes
<i>Moyens, outils</i>	Maisons de services de proximité (Cf. Fiche-action 1.1.1. Création de lieux dédiés aux services de proximité : Maisons de services de proximité) Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)
<i>Démarche</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1- Définir les modalités de mise en circulation du bus : <ul style="list-style-type: none"> - Avec les Maisons de services de proximité - Avec les communes 2- Recherche de financements 3- Achat de l'équipement 4- Mise en circulation du bus
<i>Chiffrage</i>	<p><i>Hypothèse : Tournées effectuées sur une demi-journée de 3 à 4 communes sur une trentaine de kilomètre en moyenne (1 passage par mois)</i></p> <p>Investissement matériel : 120 000 €</p> <p>Charges de fonctionnements annuelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurance : 1 000 € - Carburant : 1 950 € (10 000 km ; 1,3€/L ; 15L / 100km) - Chauffeur 0,5 ETP : 14 200 € (salaire brut annuel temps plein : 20 000 €) - Connexion satellite et/ou 3G+ : 600 €

<i>Calendrier</i>	<p>Selon le calendrier de montage du projet des Maisons de services de proximité :</p> <ul style="list-style-type: none">- 2014 : Définir les modalités de mise en circulation ;- 2015 : Mise en circulation du bus.
<i>Suivi, évaluation</i>	<p>Quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none">- Nombre de passages / tournées ;- Nombre d'usagers accueillis et informés. <p>Qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none">- Satisfaction des usagers.

Axe 1. Améliorer l'accessibilité du service	
Objectif 1.2. Améliorer l'accessibilité des services d'insertion professionnelle	
1.2.1. Recours à des permanences des Maisons de l'Emploi	
Rappel du constat	Manque de structures pour l'insertion professionnelle ; Difficultés accrues dans la moitié sud du territoire ; Iniquité de la participation financière des communes par rapport aux permanences des Missions Locales ; Difficultés accrues pour les plus de 25 ans qui n'ont pas accès aux Missions Locales.
Descriptif	Etudier la possibilité, avec les Maisons de l'Emploi qui œuvrent à proximité du territoire, d'effectuer des permanences sur le Pays Interrégional Bresle Yères afin d'accueillir, d'informer et d'orienter le public âgé de plus de 25 ans en insertion professionnelle. Les permanences se dérouleront dans les locaux des Maisons de services de proximité.
Benchmark	
Pilote	Pays Interrégional Bresle Yères, Communautés de Communes
Partenariat	Maisons de l'Emploi de Picardie Maritime, Maison de l'Emploi du bassin Dieppois.
Moyens, outils	Maisons de l'Emploi de Picardie Maritime, Maison de l'Emploi du bassin Dieppois Maison de services de proximité (Cf. Fiche-action 1.1.1. Création de lieux dédiés aux services de proximité : Maisons de services de proximité)
Démarche	Etablir une convention de partenariat avec les Maisons de l'Emploi du territoire
Chiffrage	Sans objet
Calendrier	L'élaboration des conventions de partenariats pourront être effectuées dans le cadre de la phase dédiée en 2013.
Suivi, évaluation	Quantitatifs : <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de permanences ; - Nombre d'utilisateurs accueillis, informés et orientés lors des permanences des Maisons de l'Emploi. Qualitatifs : <ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction des usagers.

Axe 1. Améliorer l'accessibilité du service

Objectif 1.2. Améliorer l'accessibilité des services d'insertion professionnelle

1.2.2. Réflexion sur le déploiement des missions locales sur le territoire

<i>Rappel du constat</i>	Manque de structures pour l'insertion professionnelle ; Difficultés accrues dans la moitié sud du territoire ; Iniquité de la participation financière des communes par rapport aux permanences des Missions Locales ; Difficultés accrues pour les plus de 25 ans qui n'ont pas accès aux Missions Locales.
<i>Descriptif</i>	Il s'agit de retravailler les possibilités de permanences des Missions Locales sur le territoire, notamment, en raison de la création des Maisons de services de proximité.
<i>Benchmark</i>	
<i>Pilote</i>	Pays Interrégional Bresle Yères, Communautés de Communes
<i>Partenariat</i>	Missions Locale de Picardie Maritime Mission Locale Rurale du Talou
<i>Moyens, outils</i>	Permanences des Missions Locales Maison de services de proximité (Cf. Fiche-action 1.1.1. Création de lieux dédiés aux services de proximité : Maisons de services de proximité)
<i>Démarche</i>	1- Engager une réflexion commune à l'échelle du Pays, 2- Adapter la réflexion aux spécificités de chaque Communautés de Communes.
<i>Chiffrage</i>	Sans objet
<i>Calendrier</i>	2013 : Réflexion à l'échelle du Pays 2014 : Réflexion sur chaque Communautés de Communes, selon la mise en place des Maisons de services de proximité.
<i>Suivi, évaluation</i>	Quantitatifs : - Nombre de permanences ; - Nombre de jeunes accueillis, informés et orientés lors des permanences des Missions Locales. Qualitatifs : - Satisfaction des usagers.

Axe 1. Améliorer l'accessibilité du service	
Objectif 1.2. Améliorer l'accessibilité des services d'insertion professionnelle	
1.2.3.Appel à projet : création d'une entreprise d'insertion	
Rappel du constat	Manque de structures pour l'insertion professionnelle ; Difficultés accrues dans la moitié sud du territoire ; Iniquité de la participation financière des communes par rapport aux permanences des Missions Locales ; Difficultés accrues pour les plus de 25 ans qui n'ont pas accès aux Missions Locales.
Descriptif	Cette action doit permettre d'inciter à l'installation d'entreprises d'insertion sur l'ensemble du territoire et plus particulièrement dans la moitié sud du territoire. Il s'agit de lancer un appel à projet pour l'installation d'une entreprise d'insertion permettant au créateur de recevoir une subvention d'installation et de l'accompagner dans son projet de création.
Benchmark	Appel à projet de la Ville de Paris : http://www.paris.fr/pro/entrepreneurs/2d3es-appels-a-projets/appel-a-projets-pour-l-economie-sociale-et-solidaire-12-laureats-retenus/rub_9595_actu_77362_port_23624 Appel à Projet du Pays de Brest : http://www.pays-de-brest.fr/
Pilote	Pays Interrégional Bresle Yères
Partenariat	Etat, Conseils régionaux, Conseils généraux, Communautés de Communes Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire
Moyens, outils	Appel à projet ESS par les régions Picardie et Haute-Normandie
Démarche	<ol style="list-style-type: none"> 1- Elaboration du cahier des charges de l'appel à projet 2- Recherche de financements 3- Lancement de l'appel à projet 4- Etude et sélection des candidatures 5- Accompagnement et suivi de la création de l'entreprise d'insertion
Chiffrage	Montant de la subvention : 10 000 €
Calendrier	1 ^{er} semestre 2013 : élaboration du cahier des charges 2 ^{ème} semestre 2013 : recherche de financements 1 ^{er} semestre : lancement et étude de l'appel à projet 2 ^{ème} semestre 2014 : accompagnement et suivi de la création de l'entreprise
Suivi, évaluation	Quantitatifs : <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de candidatures ; - Nombre d'emplois en insertion créés. Qualitatifs : <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement de l'entreprise d'insertion - Insertion professionnelle des employés de l'entreprise

Axe 1. Améliorer l'accessibilité du service	
Objectif 1.3. Favoriser le maintien et/ou le développement de commerces de proximité	
1.3.1.Appel à projet : création et maintien de commerces de proximité innovants et développant des services annexes	
Rappel du constat	Disparition des commerces de proximité. La disparition des commerces est essentiellement due au recours des habitants aux grandes surfaces et à l'absence de reprises de commerces suite aux départs en retraite ; Les difficultés semblent accrues en zone rurale ; Les difficultés d'accès aux commerces semblent accrues pour les personnes âgées de plus de 60 ans ; Les préoccupations des habitants se portent essentiellement sur les commerces alimentaires.
Descriptif	Il s'agit de lancer un appel à projet pour la création et/ou le maintien de commerces de proximité permettant au créateur de recevoir une subvention d'installation et de l'accompagner dans son projet de création. Ces commerces devront proposer un modèle économique innovant qui pourra s'appuyer sur les NTIC comme les systèmes de commande et de livraison par internet et/ou devront proposer un panel de services de proximité.
Benchmark	
Pilote	Pays Interrégional Bresle Yères
Partenariat	Chambres du Commerce et de l'Industrie, Communautés de Communes, Communes, l'association Compétences pour l'Entreprise
Moyens, outils	Cartographie des commerces de proximité FISAC
Démarche	<ol style="list-style-type: none"> 1- Elaboration du cahier des charges de l'appel à projet 2- Recherche de financements 3- Lancement de l'appel à projet 4- Etude et sélection des candidatures 5- Accompagnement et suivi de la création ou de la reprise du commerce
Chiffrage	Montant de la subvention : 10 000 €
Calendrier	2 ^{ème} semestre 2012 : élaboration du cahier des charges 1 ^{er} semestre 2013 : recherche de financements 2 ^{ème} semestre 2013 : lancement et étude de l'appel à projet 2014 : accompagnement et suivi de la création de l'entreprise
Suivi, évaluation	Quantitatifs : <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de candidatures ; - Nombre de commerces repris ou créés via l'appel à projet Qualitatifs : <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement du commerce - Satisfaction des habitants de la commune

Axe 1. Améliorer l'accessibilité du service	
Objectif 1.3. Favoriser le maintien et/ou le développement de commerces de proximité	
1.3.2.Création d'un guide d'aides mobilisables pour la création/reprise de commerces de proximité	
Rappel du constat	Disparition des commerces de proximité. La disparition des commerces est essentiellement due au recours des habitants aux grandes surfaces et à l'absence de reprises de commerces suite aux départs en retraite ; Les difficultés semblent accrues en zone rurale ; Les difficultés d'accès aux commerces semblent accrues pour les personnes âgées de plus de 60 ans ; Les préoccupations des habitants se portent essentiellement sur les commerces alimentaires.
Descriptif	Il existe de nombreuses aides permettant d'aider les créateurs et les repreneurs de commerces de proximité. Pour permettre aux communes de se doter et/ou de maintenir un commerce, il s'agit de créer un guide/support électronique récapitulant les aides mobilisables et leur modalité de mise en œuvre, et de le diffuser par voix électronique auprès des communes du territoire.
Benchmark	
Pilote	Pays Interrégional Bresle Yères
Partenariat	Chambres consulaires Association Compétence pour l'Entreprise
Moyens, outils	www.aides-entreprises.fr www.apce.com Répertoire des aides publiques aux entreprises : https://mdel.mon.service-public.fr/pro_mademarche/sfjsp?interviewID=RUA
Démarche	1- Création du guide 2- Diffusion du guide
Chiffrage	<i>Le guide peut être réalisé par le chargé de projet schéma en lien et/ou en partenariat avec d'autres structures et diffusé sur des supports ne nécessitant pas d'investissements.</i>
Calendrier	2012 : création du guide 2013 : diffusion du guide
Suivi, évaluation	Quantitatifs : - Nombre de guides diffusés ; - Nombre de communes ayant sollicité une aide ; - Nombre de créations et/ou maintien de commerces. Qualitatifs : - Satisfaction des Communes

Axe 1. Améliorer l'accessibilité du service	
Objectif 1.4. Améliorer l'accessibilité de l'offre sportive	
1.4.1. Etude des besoins en baignade de la population	
Rappel du constat	<p>D'après l'inventaire, il peut manquer sur le territoire des équipements de sports d'eau, des équipements d'athlétisme, des équipements d'équitation, des pistes et circuits et des pas de tir ; D'après les attentes de la population, il manquerait sur le territoire des équipements de sports d'eau, des salles de sports, des plaines de jeux et des équipements d'athlétisme ; Le manque d'accessibilité aux équipements sportifs semblent davantage concerner les plus jeunes, les personnes en activité et notamment les cadres et professions intermédiaires ; Le manque d'accessibilité est lié à la distance et concerne davantage le centre du territoire. Manque d'accès aux équipements de sports d'eau Il manque sur le territoire des équipements de sports d'eau qui créent des attentes du public, notamment ceux permettant de se baigner. La saisonnalité des équipements de sports d'eau du territoire est importante.</p>
Descriptif	<p>En raison de l'implantation prochaine de centres aquatiques dans la Communauté de Communes de Bresle Maritime et également dans celle de Neufchâtel, les besoins en baignade de la population devront être de nouveau étudiés dans ce nouveau maillage.</p>
Benchmark	
Pilote	Pays Interrégional Bresle Yères
Partenariat	Communautés de Communes, Communes
Moyens, outils	Questionnaire Services aux Publics
Démarche	Lancer une étude par questionnaire auprès des habitants du territoire pour mieux cerner leur besoins en termes de baignade.
Chiffrage	<i>L'étude peut être réalisée par le chargé de projet schéma en lien et/ou en partenariat avec d'autres structures.</i>
Calendrier	Etude à lancer une fois que les deux nouveaux équipements seront mis en service soit en 2017
Suivi, évaluation	<p>Quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de questionnaires passés ; - Nombre de questionnaires retournés ; <p>Qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des questionnaires

Axe 1. Améliorer l'accessibilité du service	
Objectif 1.4. Améliorer l'accessibilité de l'offre sportive	
1.4.2. Accompagnement à l'émergence de projets de club d'athlétisme	
Rappel du constat	<p>D'après l'inventaire, il peut manquer sur le territoire des équipements de sports d'eau, des équipements d'athlétisme, des équipements d'équitation, des pistes et circuits et des pas de tir ;</p> <p>D'après les attentes de la population, il manquerait sur le territoire des équipements de sports d'eau, des salles de sports, des plaines de jeux et des équipements d'athlétisme ;</p> <p>Le manque d'accessibilité aux équipements sportifs semblent davantage concerner les plus jeunes, les personnes en activité et notamment les cadres et professions intermédiaires ;</p> <p>Le manque d'accessibilité est lié à la distance et concerne davantage le centre du territoire.</p> <p>Manque d'accès aux équipements d'athlétisme</p> <p>Il manque sur le territoire des équipements d'athlétisme qui créent des attentes du public ;</p> <p>La saisonnalité des équipements d'athlétisme est importante ;</p> <p>L'accessibilité aux équipements d'athlétisme est davantage développée pour les scolaires.</p> <p>Nécessité de s'appuyer sur un projet ou un club pour faire vivre un équipement</p>
Descriptif	<p>Il s'agit de proposer un accompagnement et un suivi pour la création de nouveaux clubs d'athlétisme reposant sur l'utilisation des équipements existants.</p> <p>Cet accompagnement pourra être effectué par le dispositif mis en place dans le cadre de l'action 2.3.1. Création d'un dispositif support pour les associations sportives</p>
Benchmark	
Pilote	Pays Interrégional Bresle Yères, Communautés de Communes
Partenariat	Communes
Moyens, outils	<p>Equipements d'athlétisme existants</p> <p>Cartographie des équipements d'athlétisme existants</p> <p>Dispositif support pour les associations sportives (Cf. Action 2.3.1.)</p>
Démarche	<ol style="list-style-type: none"> 1- Etablir une procédure de repérage et d'accompagnement de projets 2- Repérer l'émergence de projets 3- Accompagner les projets
Chiffrage	Sans objet
Calendrier	<p>2013 : procédure d'accompagnement de projets</p> <p>2014 : Repérage et accompagnement de projets</p>
Suivi, évaluation	<p>Quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets repérés et accompagnés; - Nombre de projets aboutis ; <p>Qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction des porteurs de projet

Axe 1. Améliorer l'accessibilité du service

Objectif 1.5. Assurer une solution de transport à la demande sur tout le territoire

1.5.1. Proposition d'une solution de transport à la demande sur tout le territoire

Rappel du constat	Absence de transports à la demande Zone géographique concernée : seule la zone regroupant les neuf communes n'appartenant pas au Département de Seine-Maritime, ni à la Communauté de communes Bresle-Maritime (Maisnières, Fretteville, Vismes, Martainneville, Tilloy-Florville, Biencourt, Ramburelles, Bouillancourt-en-Sery, Bouttencourt), ne dispose d'aucune solution de transports à la demande.
Descriptif	Il s'agit de veiller à ce que tout le territoire dispose d'une solution de transport à la demande et plus particulièrement sur les neuf Communes non couvertes à ce jour. Plusieurs possibilités doivent être étudiées : extension du service Minibus du Département de Seine-Maritime sur les neuf communes ; création d'un système de transport à la demande similaire au Visiobus de la Communauté de Communes de Bresle Maritime, sur la Communauté de Communes Interrégionale de Blangy-Sur-Bresle. Cette solution de transport devra être construite selon les solutions existantes et les actions mises en place dans le cadre du schéma Local des déplacements.
Benchmark	
Pilote	Pays Interrégional Bresle Yères, Communauté de Communes Interrégional de Blangy-sur-Bresle
Partenariat	Conseils généraux, Communes
Moyens, outils	Cartographie des solutions de transports à la demande Visiobus de la Communauté de Communes Bresle-Maritime Minibus du Conseil général de Seine-Maritime Schéma Local des Déplacements
Démarche	<ol style="list-style-type: none"> 1- Etude de la meilleure possibilité de transport à la demande 2- Elaboration du projet 3- Mise en œuvre de la solution de transports à la demande
Chiffrage	Sans objet, suivant la solution retenue
Calendrier	A l'issue du schéma Local des déplacements
Suivi, évaluation	<p>Quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'usagers. <p>Qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction des usagers.

Axe 1. Améliorer l'accessibilité du service

Objectif 1.5. Assurer une solution de transport à la demande sur tout le territoire

1.5.2. Étude d'opportunité sur la mise en place d'un parc cyclomoteur

Rappel du constat	Absence de transports à la demande Zone géographique concernée : seule la zone regroupant les neuf communes n'appartenant pas au Département de Seine-Maritime, ni à la Communauté de communes Bresle-Maritime (Maisnières, Fretteville, Vismes, Martainneville, Tilloy-Florville, Biencourt, Ramburelles, Bouillancourt-en-Sery, Bouttencourt), ne dispose d'aucune solution de transports à la demande.
Descriptif	Cette action doit conduire à une étude d'opportunité permettant d'identifier si la mise en place d'une solution de transport type parc cyclomoteur est utile et viable sur le territoire.
Benchmark	Parc cyclomoteurs du Pays Santerre Haute Somme. Pour en savoir plus : http://payshautesomme.fr/
Pilote	Pays Interrégional Bresle Yères
Partenariat	Communautés de Communes
Moyens, outils	Cartographie des solutions de transports à la demande
Démarche	1- Etude d'opportunité : utilité, viabilité 2- Mise en œuvre éventuelle du projet
Chiffrage	<i>L'étude peut être réalisée par le chargé de projet schéma en lien et/ou en partenariat avec d'autres structures.</i>
Calendrier	2013 : Etude d'opportunité 2014 : Mise en œuvre éventuelle du projet en lien avec le schéma local des Déplacements
Suivi, évaluation	Quantitatifs : - Nombre d'utilisateurs. Qualitatifs : - Satisfaction des utilisateurs.

Axe 2. Optimiser la cohérence de services	
Objectif 2.1. Faciliter les démarches interrégionales et interdépartementales	
2.1.1. Valorisation des « bonnes pratiques »	
<i>Rappel du constat</i>	Difficultés accrues sur les Communautés de communes de Bresle-Maritime, de Blangy-sur-Bresle et d'Aumale ;
<i>Descriptif</i>	Cette action est destinée à s'appuyer sur les partenariats inter territoires existant tels que le Pays Interrégional Bresle Yères ou les Communautés de Communes interrégionales. L'objectif est de prendre et de faire prendre conscience que des démarches interrégionales et/ou interdépartementales sont non seulement possibles, mais parfois davantage pertinentes.
<i>Benchmark</i>	Existence d'un rapport sur l'interrégionalité aux frontières de l'Île de France. Pour en savoir plus : www.cesr-ile-de-france.fr
<i>Pilote</i>	Pays Interrégional Bresle Yères
<i>Partenariat</i>	Communauté de Communes Interrégionale de Blangy-sur-Bresle Communauté de Communes Bresle Maritime
<i>Moyens, outils</i>	Pays Interrégional Bresle Yères Communauté de Communes Interrégionale de Blangy-sur-Bresle Communauté de Communes Bresle Maritime Moyens de communication du Pays Interrégional Bresle Yères
<i>Démarche</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1- Capitaliser les expériences réussies ; 2- Communiquer auprès des élus, des structures du territoire et du public.
<i>Chiffrage</i>	<p><i>La capitalisation de l'expérience peut être effectuée par le chargé de projet schéma en lien et/ou en partenariat avec d'autres structures.</i></p> <p><i>La diffusion peut se faire via des supports ne nécessitant pas d'investissements supplémentaires : communiqué, articles site internet ou bulletins d'informations...</i></p>
<i>Calendrier</i>	Capitalisation et communication d'une expérience par an : 2 ^{ème} semestre 2012 : capitalisation de l'expérience d'une structure 1 ^{er} semestre 2013 : communication de l'expérience de la structure 2 ^{ème} semestre 2013 : capitalisation de l'expérience de la structure 1 ^{er} semestre 2014 : communication de l'expérience de la structure Etc...
<i>Suivi, évaluation</i>	<p>Quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'expériences capitalisées et communiquées ; - Nombre de nouvelles démarches interrégionales et interdépartementales <p>Qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effet levier sur les démarches interdépartementales et interrégionales - Facilité de mise en œuvre des démarches interdépartementales et interrégionales

Axe 2. Optimiser la cohérence de services	
Objectif 2.1. Faciliter les démarches interrégionales et interdépartementales	
2.1.2.Utilisation de conventions nationales	
Rappel du constat	Difficultés accrues sur les Communautés de communes de Bresle-Maritime, de Blangy-sur-Bresle et d'Aumale ;
Descriptif	Afin de faciliter les démarches interdépartementales et interrégionales, les démarches entreprises peuvent s'appuyer sur des conventions nationales, notamment celle signée dans le cadre de l'expérimentation du dispositif « + de services aux publics » par neuf opérateurs de service public : La Poste, EDF, la SNCF, GDF Suez, Pôle Emploi, l'Assurance maladie, la Caisse nationale d'allocations familiales, la Mutualité social agricole, la Caisse nationale d'assurance vieillesse.
Benchmark	Conventions de partenariats + de services aux publics Pour en savoir plus : Site de la DATAR : <i>Accueil</i> > <i>Mise en œuvre de l'opération « + de services au public » : signatures des contrats départementaux</i> ; http://www.territoires.gouv.fr/mise-en-oeuvre-de-l-operation-de-services-au-public-signatures-des-contrats-departementaux
Pilote	Pays Interrégional Bresle Yères, Communautés de Communes
Partenariat	Etat, La Poste, EDF, la SNCF, GDF Suez, Pôle Emploi, l'Assurance maladie, la Caisse nationale d'allocations familiales, la Mutualité social agricole, la Caisse nationale d'assurance vieillesse.
Moyens, outils	Maisons de services de proximité (Cf. Action 1.1.1.) Convention de partenariats + de services aux publics
Démarche	1- Veille du dispositif + de services aux publics 2- Utilisation de la convention nationale, une fois généralisée à l'ensemble du territoire
Chiffrage	Sans objet
Calendrier	2013 : Phase d'expérimentation : Veille du dispositif Si généralisation du dispositif : mobilisation de la convention nationale
Suivi, évaluation	Quantitatifs : - Nombre de démarches mobilisant la convention nationale Qualitatifs : - Effet levier sur les démarches interdépartementales et interrégionales - Facilité de mise en œuvre des démarches interdépartementales et interrégionales

Axe 2. Optimiser la cohérence de services	
Objectif 2.1. Faciliter les démarches interrégionales et interdépartementales	
2.1.3 Organisation d'actions à l'échelle du Pays	
<i>Rappel du constat</i>	Difficultés accrues sur les Communautés de communes de Bresle-Maritime, de Blangy-sur-Bresle et d'Aumale ;
<i>Descriptif</i>	Pour permettre de valoriser l'identité du Pays Interrégional Bresle Yères et également de faciliter les démarches interrégionales et interdépartementales, l'organisation d'actions à l'échelle du Pays permet aux acteurs de chaque territoire de se rencontrer, les incitant ainsi à travailler ensemble.
<i>Benchmark</i>	
<i>Pilote</i>	Pays Interrégional Bresle Yères
<i>Partenariat</i>	Etat, Conseils régionaux, Conseils généraux, Communautés de Communes, partenaires selon les actions envisagées
<i>Moyens, outils</i>	Pays Interrégional Bresle Yères
<i>Démarche</i>	Lorsque des actions sont envisagées sur une partie du territoire du Pays, envisager de la mettre en œuvre à l'échelle du Pays. Par ailleurs, la mise en œuvre de ce schéma répond à l'objectif de cette action, ainsi que les autres travaux engagés par le Pays : Réhabilitation et valorisation du patrimoine verrier, Stratégie de développement touristique, Stratégie de développement culturel, Schéma Local des Déplacements.
<i>Chiffrage</i>	Sans objet
<i>Calendrier</i>	Durée du schéma, calendrier des actions
<i>Suivi, évaluation</i>	<p>Quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions mises en œuvre à l'échelle du Pays ; <p>Qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Facilité de mise en œuvre des démarches interdépartementales et interrégionales ; - Valorisation de l'identité du Pays

Axe 2. Optimiser la cohérence de services	
Objectif 2.2. Améliorer la cohérence des passages de tournées	
2.2.1. Appel à projets : création et/ou le maintien de passages de tournées	
<i>Rappel du constat</i>	Manque de cohérence des passages de tournées. Il existe des incohérences de passages de tournées : doublons, manques...
<i>Descriptif</i>	Il s'agit de lancer un appel à projet pour la création et/ou le maintien de passages de tournées permettant au créateur de recevoir une subvention d'installation et de l'accompagner dans son projet de création ou de maintien. Ces commerces ambulants devront proposer un panel de services de proximité.
<i>Benchmark</i>	
<i>Pilote</i>	Pays Interrégional Bresle Yères
<i>Partenariat</i>	Chambres du Commerce et de l'Industrie, Communautés de Communes, Communes
<i>Moyens, outils</i>	Cartographie des passages de tournées FISAC
<i>Démarche</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1- Elaboration du cahier des charges de l'appel à projet 2- Recherche de financements 3- Lancement de l'appel à projet 4- Etude et sélection des candidatures 5- Accompagnement et suivi de la création ou de la reprise du commerce ambulant
<i>Chiffrage</i>	Montant de la subvention : 10 000 €
<i>Calendrier</i>	2 ^{ème} semestre 2014 : élaboration du cahier des charges 1 ^{er} semestre 2015 : recherche de financements 2 ^{ème} semestre 2015 : lancement et étude de l'appel à projet 2016 : accompagnement et suivi de la création de l'entreprise
<i>Suivi, évaluation</i>	Quantitatifs : <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de candidatures ; - Nombre de commerces ambulants repris ou créés via l'appel à projet Qualitatifs : <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement du commerce ambulant - Satisfaction des habitants de la commune

Axe 2. Optimiser la cohérence de services	
Objectif 2.2. Améliorer la cohérence des passages de tournées	
2.2.2. Optimisation des passages de tournées sur le territoire	
<i>Rappel du constat</i>	Manque de cohérence des passages de tournées. Il existe des incohérences de passages de tournées : doublons, manques...
<i>Descriptif</i>	Pour optimiser la couverture des passages de tournées et ainsi permettre aux communes d'avoir accès aux commerces de proximité, un document type « étude de marché » sera transmis aux créateurs, repreneurs de commerces ambulants sur le territoire. L'objectif de ce document sera de montrer les zones non couvertes et celles déjà couvertes afin d'inciter le créateur repreneur à proposer ses services dans les communes non desservies.
<i>Benchmark</i>	
<i>Pilote</i>	Pays Interrégional Bresle Yères
<i>Partenariat</i>	Chambre de Commerce et d'Industrie
<i>Moyens, outils</i>	Cartographie des passages de tournées
<i>Démarche</i>	1- Création de l'outil 2- Diffusion auprès des créateurs repreneurs
<i>Chiffrage</i>	Sans objet
<i>Calendrier</i>	1 ^{ème} semestre 2013 : création de l'outil 2 ^{ème} semestre 2013 : diffusion de l'outil
<i>Suivi, évaluation</i>	Quantitatifs : <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de créateurs, repreneurs accompagnés ; - Nombre de commerces ambulants proposant ses services sur une commune non desservie. Qualitatifs : <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement du commerce ambulant - Satisfaction des habitants de la commune

Axe 2. Optimiser la cohérence de services	
Objectif 2.3. Améliorer la cohérence entre les associations sportives	
2.3.1. Création d'un dispositif support pour les associations sportives	
Rappel du constat	Foisonnement des associations sportives Il y a un grand nombre d'associations sportives sur le territoire ; Le maintien des associations est parfois difficile en raison du manque d'engagement citoyen ; Les petites structures ont des difficultés pour pérenniser leur existence ; Les limites régionales et départementales des fédérations peuvent créer certaines incohérences.
Descriptif	Cette action a pour but de créer un dispositif support sur chaque Communautés de Communes permettant de faciliter les démarches des associations sportives (achats, formations...), de mutualiser des moyens, de se mettre en réseau.
Benchmark	
Pilote	Pays Interrégional Bresle Yères, Communautés de Communes
Partenariat	Communes, Associations sportives
Moyens, outils	Inventaire des associations sportives
Démarche	Le projet se constitue d'un socle commun pour chaque territoire élaboré à l'échelle du Pays. Puis, chaque Communautés de Communes aura la possibilité d'adapter le dispositif aux spécificités du territoire. <u>A l'échelle du Pays :</u> 1- Etablir un cahier des charges commun pour les quatre Communautés de Communes ; 2- Rechercher des financements pour la mise en œuvre du projet ; 3- Accompagner les Communautés de Communes dans la création du dispositif. <u>A l'échelle de la Communauté de Communes :</u> 1- Adapter le cahier des charges aux spécificités locales du territoire intercommunal ; 2- Rechercher des financements pour la mise en œuvre spécifique au territoire ; 3- Créations des regroupements d'associations sportives
Chiffrage	<i>Le montage du dispositif pourra être effectué par le chargé de projet schéma en lien avec les communautés de communes et les associations. Dans cette phase, aucun investissement ni charge de fonctionnement n'est envisagé.</i>
Calendrier	2 ^{ème} semestre 2012 : Elaboration du cahier des charges 2013 : Conventiionnements et Recherche de financements 2014 : Créations des regroupements d'associations sportives
Suivi, évaluation	Quantitatifs : - Nombre d'associations sportives Qualitatifs : - Simplification des démarches pour les associations

Axe 2. Optimiser la cohérence de services	
Objectif 2.3. Améliorer la cohérence entre les associations sportives	
2.3.2. Organisation de rencontres entre les associations	
Rappel du constat	Foisonnement des associations sportives Il y a un grand nombre d'associations sportives sur le territoire ; Le maintien des associations est parfois difficile en raison du manque d'engagement citoyen ; Les petites structures ont des difficultés pour pérenniser leur existence ; Les limites régionales et départementales des fédérations peuvent créer certaines incohérences.
Descriptif	Pour améliorer la cohérence entre les associations sportives, la première étape consiste à leur permettre de se rencontrer. L'organisation de rencontres thématiques sous forme de séminaires ou de conférences destinées à apporter de l'information mais également à échanger entre acteurs du monde associatif et sportif sur le Pays permettra en outre de faciliter la mise en œuvre de l'action 2.3.1. Création d'un dispositif support pour els associations sportives.
Benchmark	
Pilote	Pays Interrégional Bresle Yères, Communautés de Communes
Partenariat	Associations sportives
Moyens, outils	Inventaire des associations sportives
Démarche	<ol style="list-style-type: none"> 1- Organiser la rencontre : programme, lieu, date... 2- Inviter les associations sportives 3- Mise en œuvre de la rencontre
Chiffrage	Frais divers (communication, cocktail...) : 1 500 €
Calendrier	Une rencontre par an : 1 ^{er} semestre 2013 : organisation de la rencontre 2 ^{ème} semestre 2013 : tenue de la rencontre
Suivi, évaluation	<p>Quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'associations sportives présentes ; <p>Qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction des associations sportives présentes ; - Qualité des échanges entre les associations.

Axe 3. Assurer l'information et la communication sur le service

Objectif 3.1. Assurer l'information et la communication sur les services publics

3.1.1. Elaboration de supports de documentation concernant les services publics

<i>Rappel du constat</i>	Manque d'information et de communication Les services développent assez peu les moyens de communication et d'information ; Le manque d'information semble accru chez le public plus jeune.
<i>Descriptif</i>	Pour assurer l'information sur les services publics auprès du public, plusieurs supports de documentation doivent être envisagés : 1- Dans chaque Maison de services de proximité (cf. Action 1.1.1.) un espace documentation sera envisagé, destiné à mettre à la disposition du public, brochures, flyers, affiches... 2- Dans chaque relais de services de proximité ou communes (cf. Action 1.1.2.) un support type de documentations pourra être mis à disposition du public
<i>Benchmark</i>	
<i>Pilote</i>	Maisons de services de proximité (Cf. Action 1.1.1.)
<i>Partenariat</i>	Communes : Relais de services de proximité (Cf. Action 1.1.2.)
<i>Moyens, outils</i>	Documentations existantes
<i>Démarche</i>	1- Envisager l'espace documentaire type à l'échelle du Pays dans le cadre du cahier des charges de la Maison de services de proximité (Cf. Action 1.1.1.); 2- Créer l'espace documentaire dans chaque Maisons de services de proximité ; 3- Créer le support de documentation minimal pour chaque Relais de services de proximité ; 4- Diffuser le support de documentation dans chaque Relais de services de proximité.
<i>Chiffrage</i>	Mobilier Maisons de services de proximité : 500 € Présentoir de brochures pour les Relais de services de proximité : 50 €
<i>Calendrier</i>	2 ^{ème} semestre 2012 : Elaboration du cahier des charges 2014 : création des espaces documentaires 2015 : création et diffusion des supports de documentation
<i>Suivi, évaluation</i>	Quantitatifs : - Nombre de documents constituant l'espace documentaire et le support de documentation - Estimation du nombre de personnes utilisant l'espace documentaire et le support de documentation. Qualitatifs : - Satisfaction des usagers

Axe 3. Assurer l'information et la communication sur le service

Objectif 3.1. Assurer l'information et la communication sur les services publics

3.1.2. Communication des actions développées dans l'axe 1

<i>Rappel du constat</i>	Manque d'information et de communication Les services développent assez peu les moyens de communication et d'information ; Le manque d'information semble accru chez le public plus jeune.
<i>Descriptif</i>	La mise en œuvre des actions de l'axe 1 doivent être accompagnées d'un plan de communication et notamment les actions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Action 1.1.1. : Création de Maisons de services de proximité - Action 1.1.2. : Création d'un réseau de relais de services de proximité - Action 1.1.3. : Mise en circulation d'un bus multiservices Pour chacune des actions mises en œuvre, une campagne d'informations sera mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> - Diffusion d'affiches et de flyers, - Mobilisation des médias locaux, - Informations relayées sur les sites internet du Pays et des Communautés de Communes, - Information relayée via le web 2.0 (Cf. Action 3.1.3.) - Information auprès des acteurs du territoire.
<i>Benchmark</i>	
<i>Pilote</i>	Pilotes des actions concernées
<i>Partenariat</i>	Partenariats des actions concernées
<i>Moyens, outils</i>	Site internet du Pays Sites internet des Communautés de Communes Médias locaux
<i>Démarche</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1- Elaboration des supports de communication 2- Diffusion des supports et lancement de la campagne de communication
<i>Chiffrage</i>	Pas d'investissements supplémentaires pour les médias et l'information relayée. Coût d'une campagne 20 affiches grand format + 500 affiches A4 + flyers : 1 500 €
<i>Calendrier</i>	2014 : Diffusion de la communication pour l'action 1.1.1. 2014 : Diffusion de la communication pour l'action 1.1.2. 2015 : Diffusion de la communication pour l'action 1.1.3.
<i>Suivi, évaluation</i>	<p>Quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de supports diffusés ; - Nombre d'utilisateurs informés. <p>Qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qualité et adéquation de l'information diffusée

Axe 3. Assurer l'information et la communication sur le service

Objectif 3.1. Assurer l'information et la communication sur les services publics

3.1.3. Développement des solutions de communication innovantes et participatives

<i>Rappel du constat</i>	Manque d'information et de communication Les services développent assez peu les moyens de communication et d'information ; Le manque d'information semble accru chez le public plus jeune.
<i>Descriptif</i>	Afin de toucher un public plus jeune et de développer de nouveaux modes de communication, permettant également de passer d'un mode passif à un mode participatif, le développement du recours au web 2.0 sera envisagé. Une extension du site internet du Pays pourra être créée en ce sens, ou les outils existants (Flux RSS, Facebook, twitter) pourront être utilisés
<i>Benchmark</i>	Exemple du Conseil régional de Picardie Pour en savoir plus : http://www.picardie.fr/ Exemple du Conseil général de la Vienne : Pour en savoir plus : http://www.cg86.fr/734-outils-web-2-0.htm
<i>Pilote</i>	Pays Interrégional Bresle Yeres
<i>Partenariat</i>	
<i>Moyens, outils</i>	Site internet du Pays Flux RSS Twitter Facebook
<i>Démarche</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1- Elaboration de la stratégie de communication participative 2- Estimation du coût et recherche de financements 3- Appel à prestataire 4- Mise en service de la solution de communication
<i>Chiffrage</i>	Création des outils collaboratifs : 150 € Formation d'un agent chargé d'animer les outils collaboratifs : 1000 €
<i>Calendrier</i>	2014 : élaboration de la stratégie et estimation du coût 2015 : appel à prestataire et élaboration de la solution Fin 2015 - début 2016 : mise en service de la solution de communication
<i>Suivi, évaluation</i>	<p>Quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Statistiques de fréquentation du site ; - Nombre de participations. <p>Qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contenu des participations

Axe 3. Assurer l'information et la communication sur le service

Objectif 3.2. Aider à l'accessibilité aux Nouvelles Technologies

3.2.1. Optimisation de l'accès au haut débit

<i>Rappel du constat</i>	<p>Problème d'accessibilité aux nouvelles technologies d'informations et de communication (NTIC) Avec l'éloignement des services administratifs, les démarches administratives tendent à être dématérialisées ; L'accès à internet et/ou au réseau de téléphone portable n'est pas assuré sur tout le territoire ; Certains publics ont des difficultés d'accès aux NTIC.</p>
<i>Descriptif</i>	<p>Veiller à ce que l'ensemble du territoire puisse avoir accès à internet via le haut débit, notamment à la mise en œuvre des Schémas Directeurs d'Aménagement Numérique (SDAN)</p>
<i>Benchmark</i>	<p>Somme Numérique Pour en savoir plus : www.sommenumerique.fr</p>
<i>Pilote</i>	<p>Pays Interrégional Bresle Yères</p>
<i>Partenariat</i>	<p>Etat, Conseils généraux</p>
<i>Moyens, outils</i>	<p>Somme Numérique Schémas Directeurs d'Aménagement Numérique (SDAN)</p>
<i>Démarche</i>	<p>Mise en place d'une veille de mise en œuvre des schémas</p>
<i>Chiffrage</i>	<p>Sans objet</p>
<i>Calendrier</i>	<p>Veille à effectuer en continu sur la période du schéma</p>
<i>Suivi, évaluation</i>	<p>Quantitatifs : - Nombre d'accès haut débit Qualitatifs : - Qualité de l'accès internet - Satisfaction des usagers</p>

Axe 3. Assurer l'information et la communication sur le service

Objectif 3.2. Aider à l'accessibilité aux Nouvelles Technologies

3.2.2. Mise à disposition de points d'accès internet

<i>Rappel du constat</i>	<p>Problème d'accessibilité aux nouvelles technologies d'informations et de communication (NTIC) Avec l'éloignement des services administratifs, les démarches administratives tendent à être dématérialisées ; L'accès à internet et/ou au réseau de téléphone portable n'est pas assuré sur tout le territoire ; Certains publics ont des difficultés d'accès aux NTIC.</p>
<i>Descriptif</i>	<p>Pour permettre aux habitants du territoire d'effectuer des démarches administratives en ligne, il s'agit de développer des points d'accès internet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Dans chaque Maison de services de proximité (cf. Action 1.1.1.) un point d'accès internet sera envisagé, avec la mise à disposition d'ordinateurs connectés à internet pour le public. 2- Chaque relais de services de proximité ou communes (cf. Action 1.1.2.) pourra également développer un point d'accès internet. La Maison de services de proximité pourra alors l'accompagner dans sa démarche.
<i>Benchmark</i>	
<i>Pilote</i>	Maisons de services de Proximité (Cf. Action 1.1.1.)
<i>Partenariat</i>	Communautés de Communes, Communes : Relais de services de Proximité (Cf. Action 1.1.2.)
<i>Moyens, outils</i>	Dispositif Picardie en Ligne porté par la Région Picardie
<i>Démarche</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1- Envisager le point d'accès type et l'accompagnement des Relais de services de proximité possible, à l'échelle du pays dans le cadre du cahier des charges de la Maison de services de proximité (Cf. Action 1.1.1.); 2- Création des points d'accès internet dans chaque Maisons de services de Proximité ; 3- Accompagnement des Relais de Services de Proximité à la demande.
<i>Chiffrage</i>	<p>Pour les Maisons de services de proximité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - inclus dans le chiffrage de l'action 1.1.1. <p>Pour les Relais de services de proximité (facultatif) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Investissement : <ul style="list-style-type: none"> - Matériel informatique : 1000 € - Charges de fonctionnement annuelles : <ul style="list-style-type: none"> - Abonnement internet : 360 €
<i>Calendrier</i>	2 ^{ème} semestre 2012 : Elaboration du cahier des charges

	2014 : création des points d'accès internet Dès 2014 : accompagnement des Relais de Services de Proximité à la demande
<i>Suivi, évaluation</i>	Quantitatifs : <ul style="list-style-type: none">- Nombre d'utilisateurs du service ;- Nombre de points d'accès dans les Relais de services de proximité. Qualitatifs : <ul style="list-style-type: none">- Satisfaction des utilisateurs

Axe 3. Assurer l'information et la communication sur le service

Objectif 3.2. Aider à l'accessibilité aux Nouvelles Technologies

3.2.3. Accompagnement des personnes à se familiariser avec les NTIC

<i>Rappel du constat</i>	<p>Problème d'accessibilité aux nouvelles technologies d'informations et de communication (NTIC)</p> <p>Avec l'éloignement des services administratifs, les démarches administratives tendent à être dématérialisées ;</p> <p>L'accès à internet et/ou au réseau de téléphone portable n'est pas assuré sur tout le territoire ;</p> <p>Certains publics ont des difficultés d'accès aux NTIC.</p>
<i>Descriptif</i>	<p>Il s'agit de proposer des actions d'information / formation à l'utilisation des NTIC. Ces actions pourront se dérouler dans chaque espace disposant d'un point d'accès internet (Cf. Action 3.2.2.)</p>
<i>Benchmark</i>	
<i>Pilote</i>	<p>Maisons de services de Proximité (Cf. Action 1.1.1.)</p>
<i>Partenariat</i>	<p>Conseils régionaux, Communautés de Communes, Communes : Relais de services de Proximité (Cf. Action 1.1.2.)</p>
<i>Moyens, outils</i>	<p>Points d'accès internet (Cf. Action 3.2.2.)</p> <p>Dispositif Picardie en Ligne porté par la Région Picardie</p>
<i>Démarche</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1- Elaboration du cahier des charges de l'information / formation 2- Appel à prestataire ou mobilisation du personnel de la Maison de services de proximité 3- Mise en œuvre de l'information / formation
<i>Chiffrage</i>	<p>Si appel à prestataire :</p> <p>Coût d'une information formation d'une demi-journée : 300 €</p>
<i>Calendrier</i>	<p>Prévoir une action par an par Maisons de services de proximité</p> <p>Proposer les actions à la demande, selon les besoins, pour les relais de services de proximité</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- 2013 : élaboration du cahier des charges de l'information / formation 4- Dès 2014 : Mise en œuvre des informations / formations
<i>Suivi, évaluation</i>	<p>Quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'informations / formations ; - Nombre de « stagiaires » <p>Qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction des « stagiaires »

Axe 3. Assurer l'information et la communication sur le service

Objectif 3.3. Améliorer la lisibilité de l'offre sportive

3.3.1. Construction et diffusion d'un répertoire des dispositifs sportifs

<i>Rappel du constat</i>	Manque de lisibilité concernant l'offre sportive Le manque de lisibilité de l'offre sportive peut être responsable de sous-utilisation d'équipements ; Le manque d'accès à l'information concerne davantage les plus jeunes et les cadres et professions intermédiaires.
<i>Descriptif</i>	Cette action doit aboutir à la rédaction d'un répertoire des équipements et des associations sportives permettant de rechercher le dispositif par disciplines et par lieux. L'outil créé sera ensuite diffusé auprès des Communautés de Communes et des Communes du territoire, pour une diffusion plus large auprès du public. Les dispositifs supports des associations sportives (cf. Action 2.3.1.) seront chargés de mettre à jour cet outil.
<i>Benchmark</i>	
<i>Pilote</i>	Pays Interrégional Bresle Yères
<i>Partenariat</i>	Communes, Dispositif support d'associations sportives (cf. Action 2.3.1.)
<i>Moyens, outils</i>	Inventaire des équipements sportifs Inventaire des associations sportives
<i>Démarche</i>	1- Elaboration du répertoire 2- Diffusion du répertoire 3- Mise à jour annuelle du répertoire
<i>Chiffrage</i>	<i>Le répertoire peut être réalisé par le chargé de projet schéma en lien et/ou en partenariat avec d'autres structures et diffusé sur des supports ne nécessitant pas d'investissements.</i>
<i>Calendrier</i>	1 ^{er} semestre 2013 : Elaboration du répertoire 2 ^{ème} semestre 2013 : Diffusion du répertoire Dès 2014 et chaque année : mise à jour
<i>Suivi, évaluation</i>	Quantitatifs : - Nombre d'associations répertoriées ; - Nombre d'outils diffusés ; - Nombre de personnes informées.

Axe 3. Assurer l'information et la communication sur le service

Objectif 3.3. Améliorer la lisibilité de l'offre sportive

3.3.2. Organisation d'un forum des associations sportives

Rappel du constat	<p>Manque de lisibilité concernant l'offre sportive</p> <p>Le manque de lisibilité de l'offre sportive peut être responsable de sous-utilisation d'équipements ;</p> <p>Le manque d'accès à l'information concerne davantage les plus jeunes et les cadres et professions intermédiaires.</p>
Descriptif	<p>Pour permettre d'informer le public sur l'offre sportive du territoire et également pour que les associations sportives se rencontrent entre elles (Cf. Action 2.3.2.), un forum des associations sportives sera organisé sur le territoire du Pays Interrégional Bresle Yères. Chacune des associations sportives aura la possibilité de tenir un stand d'information et/ou de faire des démonstrations de sa discipline. L'évènement pourra se dérouler dans un lieu dédié ou sur plusieurs communes du territoire de manière simultanée.</p>
Benchmark	<p>Forum des associations sportives organisé par l'USCM sur le territoire de la Communauté de Communes de la Vallée d'Auge.</p> <p>Pour en savoir plus : <i>Site de la Communauté de Communes de la Vallée d'Auge Accueil > Pratique > Toute l'actualité > Forum des associations sportives</i> ;</p> <p>http://www.cc-vallee-auge.fr/Pratique/Toute-l-actualite/Forum-des-associations-sportives</p>
Pilote	Pays Interrégional Bresle Yères, Communautés de Communes
Partenariat	Associations sportives, Dispositif support d'associations sportives (Cf. Action 2.3.1.)
Moyens, outils	Répertoire des dispositifs sportifs (Cf. Action 3.3.1.)
Démarche	<ol style="list-style-type: none"> 1- Organisation Logistique du Forum 2- Invitation des associations sportives 3- Tenue du forum
Chiffrage	<p>Coût estimé à 3 000 € comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communication : 1 500 € - Salles mises à disposition - Location éventuelle de matériel : 500 € - Frais divers : 1 000 €
Calendrier	Envisager la tenue d'un premier forum en 2013, puis un par an
Suivi, évaluation	<p>Quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'associations ; - Nombre de visiteurs. <p>Qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction des associations ; - Satisfaction des visiteurs.

Axe 3. Assurer l'information et la communication sur le service

Objectif 3.4. Assurer l'information concernant les transports en commun

3.4.1. Communication sur les solutions de transports à la demande

<i>Rappel du constat</i>	<p>Sous-utilisation de solutions de transports L'atout du réseau ferré est sous-exploité ; Les transports en commun ne sont pas adaptés à tous les besoins ; Les expérimentations mises en place aboutissent souvent à des échecs ; Il semble y avoir un manque important d'informations dans ce domaine.</p>
<i>Descriptif</i>	<p>Il s'agit d'informer les acteurs du territoire et le public sur les solutions de transports existantes. Une fois que l'action 1.5.1. Proposition d'une solution de transport à la demande sur tout le territoire, sera mise en œuvre, une campagne de communication sera mise en œuvre via les moyens suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diffusion d'affiches, - Diffusion de flyers, - Mobilisation des médias locaux, - Informations relayées sur les sites internet du Pays et des Communautés de Communes, - Information relayée via le web 2.0 (Cf. Action 3.1.3.) - Information auprès des acteurs du territoire.
<i>Benchmark</i>	
<i>Pilote</i>	Pays interrégional Bresle Yères
<i>Partenariat</i>	Communautés de Communes via les Maisons de services de proximité, Communes via les Relais de services de proximité
<i>Moyens, outils</i>	<p>Site internet du Pays Sites internet des Communautés de Communes Médias locaux</p>
<i>Démarche</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1- Elaboration des supports de communication 2- Diffusion des supports et lancement de la campagne de communication
<i>Chiffrage</i>	<p>Pas d'investissements supplémentaires pour les médias et l'information relayée. Coût d'une campagne 20 affiches grands formats + 500 affiches A4 + flyers : 1 500 €</p>
<i>Calendrier</i>	La communication pourra être lancée une fois l'action 1.5.1. Proposition d'une solution de transport à la demande sur tout le territoire sera mise en œuvre soit en 2015.
<i>Suivi, évaluation</i>	<p>Quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de supports diffusés ; - Nombre d'usagers informés. <p>Qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qualité et adéquation de l'information diffusée

Axe 3. Assurer l'information et la communication sur le service

Objectif 3.4. Assurer l'information concernant les transports en commun

3.4.2. Communication sur le schéma local des déplacements

<i>Rappel du constat</i>	<p>Sous-utilisation de solutions de transports L'atout du réseau ferré est sous-exploité ; Les transports en commun ne sont pas adaptés à tous les besoins ; Les expérimentations mises en place aboutissent souvent à des échecs ; Il semble y avoir un manque important d'informations dans ce domaine.</p>
<i>Descriptif</i>	<p>Il s'agit d'informer les acteurs du territoire et le public sur les solutions proposées par le Schéma Local des Déplacements. Pour ce faire, une fois que le schéma sera validé, une campagne de communication sera mise en œuvre via les moyens suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diffusion d'affiches, - Diffusion de flyers, - Mobilisation des médias locaux, - Informations relayées sur les sites internet du Pays et des Communautés de Communes, - Information relayée via le web 2.0 (Cf. Action 3.1.3.) - Information auprès des acteurs du territoire.
<i>Benchmark</i>	
<i>Pilote</i>	Pays interrégional Bresle Yères
<i>Partenariat</i>	Communautés de Communes via les Maisons de services de proximité, Communes via les Relais de services de proximité
<i>Moyens, outils</i>	<p>Site internet du Pays Sites internet des Communautés de Communes Médias locaux</p>
<i>Démarche</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1- Elaboration des supports de communication 2- Diffusion des supports et lancement de la campagne de communication
<i>Chiffrage</i>	<p>Pas d'investissements supplémentaires pour les médias et l'information relayée. Coût d'une campagne 20 affiches grands formats + 500 affiches A4 + flyers : 1 500 €</p>
<i>Calendrier</i>	La communication pourra être lancée une fois le Schéma Local des Déplacements finalisé
<i>Suivi, évaluation</i>	<p>Quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de supports diffusés ; - Nombre d'utilisateurs informés. <p>Qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ²Qualité et adéquation de l'information diffusée

Axe 4. Accroître la qualité de services

Objectif 4.1. Améliorer l'accessibilité horaire des services publics

4.1.1. Accompagnement des Mairies à améliorer leur qualité de services

<i>Rappel du constat</i>	Difficultés d'accès aux services publics dues aux horaires d'ouverture Plages d'ouvertures restreintes des services publics ; Difficultés accrues pour le public qui exerce une activité professionnelle.
<i>Descriptif</i>	Dans le cadre de la mise en œuvre des Relais de services de proximité (Cf. Action 1.1.2.), les plages horaires d'accès au public seront analysées voir adaptées.
<i>Benchmark</i>	
<i>Pilote</i>	Maison de services de proximité (Cf. Action 1.1.1.)
<i>Partenariats</i>	Communes
<i>Moyens, outils</i>	Diagnostic des services : plages d'ouverture des mairies
<i>Démarche</i>	Inclure dans le cahier des charges de constitution du projet des Maisons de services de proximité, dans le socle concernant la déclinaison de l'offre de services au niveau communal, la possibilité d'étendre les plages d'ouverture du public des Relais de services de proximité, et envisager un accompagnement ou un détachement de personnels des Maisons de services de proximité.
<i>Chiffrage</i>	<i>Le chiffrage correspond aux charges liées à l'augmentation du temps de travail des agents de mairies</i>
<i>Calendrier</i>	Selon le calendrier de montage du projet des Maisons de services de proximité : - 2 ^{ème} semestre 2012 : Elaboration du cahier des charges - 2014 : Mise en œuvre du projet
<i>Suivi, évaluation</i>	Quantitatifs : - Nombre de plages horaires étendues ; - Estimation de l'augmentation de fréquentation induite Qualitatifs : - Satisfaction des usagers ;

Axe 4. Accroître la qualité de services

Objectif 4.2. Améliorer l'accessibilité des commerces aux PMR

4.2.1. Accompagnement des commerces pour améliorer l'accessibilité aux PMR

Rappel du constat	<p>Manque d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, des commerces de proximité.</p> <p>Les habitants semblent rencontrer des difficultés d'accessibilité pour accéder aux services des commerces de proximité ;</p> <p>Peu de commerces de proximité sont aménagés de manière à accueillir les personnes à mobilité réduites ;</p> <p>Certains commerces rencontrent des difficultés pour aménager leurs locaux.</p>
Descriptif	<p>Cette action doit permettre d'accompagner les Commerces du territoire à effectuer leur démarche de diagnostic d'accessibilité de leurs locaux aux personnes à mobilité réduite. Pour ce faire, une fiche informative sera élaborée puis diffusée. Cette fiche rappellera également les obligations de la loi 2005.</p>
Benchmark	<p>Démarche entreprise sur la Communauté de Communes du Canton d'Aumale</p>
Pilote	<p>Pays Interrégional Bresle Yères, Communautés de Communes</p>
Partenariat	<p>Etat, Conseil généraux, Chambres consulaires, Communes</p>
Moyens, outils	<p>Maisons Départementales des Personnes Handicapées Centre de ressources de l'observatoire interministériel de l'accessibilité : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Centre-de-Ressources-de-l-.html Maisons Départementales des Personnes Handicapées Expérience menée par la Communauté de Communes du Canton d'Aumale FISAC</p>
Chiffrage	<p><i>La fiche peut être réalisée par le chargé de projet schéma en lien et/ou en partenariat avec d'autres structures et diffusée sur des supports ne nécessitant pas d'investissements.</i></p>
Démarche	<ol style="list-style-type: none"> 1- Elaboration de la fiche d'informations 2- Diffusion de la fiche d'informations
Calendrier	<p>2^{ème} semestre 2012 : élaboration de la fiche 2013 : diffusion de la fiche</p>
Suivi, évaluation	<p>Quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de fiches diffusées ; - Nombre de commerces informés ; <p>Qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'accessibilité des commerces de proximité aux personnes à mobilité réduite

Axe 4. Accroître la qualité de services

Objectif 4.3. Lever les freins à la mobilité

4.3.1. Soutien des projets destinés à lever les freins à la mobilité

<i>Rappel du constat</i>	<p>Problèmes de mobilité L'absence de véhicule et/ou de permis de conduire accroît les difficultés d'accès aux services et notamment aux commerces de proximité et aux services publics. Les personnes âgées semblent davantage souffrir de problèmes de mobilité et souffrent davantage d'isolement.</p>
<i>Descriptif</i>	Proposer une aide à la recherche de financements pour les structures proposant des actions permettant de lever les freins à la mobilité
<i>Benchmark</i>	
<i>Pilote</i>	Pays Interrégional Bresle Yères
<i>Partenariat</i>	Structures d'insertion professionnelle
<i>Moyens, outils</i>	
<i>Démarche</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1- Recherche d'aides mobilisables 2- Identification de projets
<i>Chiffrage</i>	Sans Objet
<i>Calendrier</i>	<p>2^{ème} semestre 2012 : recherche d'aides 2013 : identification de projets</p>
<i>Suivi, évaluation</i>	<p>Quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'aides allouées ; - Nombre d'actions ; <p>Qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Retours des personnes ayant bénéficié de l'action ;

7. CALENDRIER GENERAL

Actions	2012		2013		2014		2015		2016		2017	
	1er semestre	2ème semestre	1er semestre	2ème semestre	1er semestre	2ème semestre	1er semestre	2ème semestre	1er semestre	2ème semestre	1er semestre	2ème semestre
Recours à un chargé de projet « Schéma »	Recrutement ou mise à disposition de 0,5 ETP		Animation du schéma par le chargé de projet en lien avec les instances de suivi et de pilotage									
1.1.1.Création de Maisons de services de proximité		Elaboration du cahier des charges	Conventionnement / Recherche de financements		Mise en œuvre du projet							
1.1.2.Création d'un réseau de relais de services de proximité												
1.1.3.Mise en circulation d'un bus multiservices	Attente de mise en œuvre des Maisons de services de proximité				Définir les modalités		Mise en circulation					
1.2.1.Recours à des permanences des Maisons de l'Emploi			Conventionnements		Mise en œuvre des permanences							
1.2.2.Réflexion sur le déploiement des missions locales sur le territoire			Réflexion à l'échelle du Pays		Réflexion à l'échelle des Communautés de Com.		Mise en œuvre des permanences					
1.2.3.Appel à projet : création d'une entreprise d'insertion			Elaboration du cahier des charges	Rech. Fi.	Lancement et étude	Accompagnement du porteur	Suivi du porteur					
1.3.1.Appel à projet : création et maintien de commerces de proximité innovants et développant des services annexes		Elaboration du cahier des charges	Rech. Fi.	Lancement et étude	Accompagnement du porteur	Suivi du porteur						
1.3.2.Création d'un guide d'aides mobilisables pour la création/reprise de commerces de proximité		Création du guide	Diffusion du guide		Mise à jour	Diffusion du guide		Mise à jour	Diffusion du guide			
1.4.1.Etude des besoins en baignade de la population	Mise en service des nouveaux équipements										Lancement de l'étude	
1.4.2.Accompagnement à l'émergence de projets de club d'athlétisme			Procédure		Repérage et accompagnement des projets							

Actions	2012		2013		2014		2015		2016		2017		
	1er semestre	2ème semestre	1er semestre	2ème semestre	1er semestre	2ème semestre	1er semestre	2ème semestre	1er semestre	2ème semestre	1er semestre	2ème semestre	
1.5.1. Proposition d'une solution de transport à la demande sur tout le territoire		A définir selon l'issue du schéma Local des déplacements											
1.5.2. Étude d'opportunité sur la mise en place d'un parc cyclomoteur			Etude d'opportunité		Mise en œuvre éventuelle du projet en lien avec le schéma local des Déplacements								
2.1.1. Valorisation des « bonnes pratiques »		Capitalisation	Communication	Capitalisation	Communication	Capitalisation	Communication	Capitalisation	Communication	Capitalisation	Communication		
2.1.2. Utilisation de conventions nationales		Veille du dispositif		Mobilisation de conventions nationales									
2.1.3 Organisation d'actions à l'échelle du Pays	Selon les actions												
2.2.1. Appel à projets : création et/ou le maintien de passages de tournées						Elaboration du cahier des charges	Rech. Fi.	Lancement et étude	Accompagnement du porteur	Suivi du porteur			
2.2.2. Optimisation des passages de tournées sur le territoire		Création de l'outil	Diffusion de l'outil		Mise à jour	Diffusion de l'outil	Mise à jour	Diffusion de l'outil	Mise à jour	Diffusion de l'outil	Mise à jour	Diffusion de l'outil	
2.3.1. Création d'un dispositif support pour les associations sportives		Elaboration du cahier des charges	Conventionnement / Recherche de financements		Mise en œuvre du projet								
2.3.2. Organisation de rencontres entre les associations			Organisation	Rencontre	Organisation	Rencontre	Organisation	Rencontre	Organisation	Rencontre	Organisation	Rencontre	
3.1.1. Elaboration de supports de documentation concernant les services publics	Attente de mise en œuvre des Maisons de services de proximité				Création des espaces documentaires		Création et diffusion des supports		Mise en œuvre du projet				
3.1.2. Communication des actions développées dans l'axe 1					Com Action 1.1.1. et 1.1.2.		Com Action 1.1.1. et 1.1.3.						
3.1.3. Développement des solutions de communication innovantes et participatives					Elaboration de la stratégie et estimation du coût		Appel à prestataire et élaboration de la solution		Mise en service de la solution				
3.2.1. Optimisation de l'accès au haut débit	Veille de mise en œuvre des schémas												
3.2.2. Mise à disposition de points d'accès internet	Attente de mise en œuvre des Maisons de services de proximité				Création des points d'accès		Accompagnement des Relais de services de proximité						

Actions	2012		2013		2014		2015		2016		2017	
	1er semestre	2ème semestre	1er semestre	2ème semestre	1er semestre	2ème semestre	1er semestre	2ème semestre	1er semestre	2ème semestre	1er semestre	2ème semestre
3.2.3. Accompagnement des personnes à se familiariser avec les NTIC			Une action / an		Une action / an		Une action / an		Une action / an		Une action / an	
3.3.1. Construction et diffusion d'un répertoire des dispositifs sportifs			Elaboration de l'outil	Dffusion	Mise à jour	Diffusion	Mise à jour	Diffusion	Mise à jour	Diffusion	Mise à jour	Diffusion
3.3.2. Organisation d'un forum des associations sportives			Forum		Forum		Forum		Forum		Forum	
3.4.1. Communication sur les solutions de transports à la demande	Attente de mise en œuvre de la solution de transport à la demande											
3.4.2. Communication sur le schéma local des déplacements	Attente de mise en œuvre du schéma											
4.1.1. Accompagnement des Mairies à améliorer leur qualité de services	Attente de mise en œuvre des Maisons de services de proximité				Mise en œuvre du projet							
4.2.1. Rappel des obligations de la loi 2005		Elaboration du support										Diffusion
4.2.3. Accompagnement des commerces dans leur démarche de diagnostic		Elaboration de la fiche										Diffusion
4.3.1. Soutien des projets destinés à lever les freins à la mobilité		Procédure										Mise en œuvre de l'aide

8. CHIFFRAGE GLOBAL DU SCHEMA

Actions	2012		2013		2014		2015		2016		2017		Total Inv.	Total Fonc.	TOTAL
	Inv.	Fonc.	Inv.	Fonc.	Inv.	Fonc.	Inv.	Fonc.	Inv.	Fonc.	Inv.	Fonc.			
<i>Recours à un chargé de projet « Schéma</i>		8 400		16 800		16 800		16 800		16 800		16 800		92 400,00 €	92 400,00 €
<i>1.1.1.Création de Maisons de services de proximité</i>					44 000	61 300		61 300		61 300		61 300	44 000,00 €	245 200,00 €	289 200,00 €
<i>1.1.2.Création d'un réseau de relais de services de proximité</i>					48 500								48 500,00 €		48 500,00 €
<i>1.1.3.Mise en circulation d'un bus multiservices</i>					120 000			17 750		17 750		17 750	120 000,00 €	53 250,00 €	173 250,00 €
<i>1.2.1.Recours à des permanences des Maisons de l'Emploi</i>															
<i>1.2.2.Réflexion sur le déploiement des missions locales sur le territoire</i>															
<i>1.2.3.Appel à projet : création d'une entreprise d'insertion</i>					10 000								10 000,00 €		10 000,00 €
<i>1.3.1.Appel à projet : création et maintien de commerces de proximité innovants et développant des services annexes</i>			10 000										10 000,00 €		10 000,00 €
<i>1.3.2.Création d'un guide d'aides mobilisables pour la création/reprise de commerces de proximité</i>															
<i>1.4.1.Etude des besoins en baignade de la population</i>															
<i>1.4.2.Accompagnement à l'émergence de projets de club d'athlétisme</i>															
<i>1.5.1.Proposition d'une solution de transport à la demande sur tout le territoire</i>															
<i>1.5.2.Étude d'opportunité sur la mise en place d'un parc cyclomoteur</i>															

Actions	2012		2013		2014		2015		2016		2017		Total Inv.	Total Fonc.	TOTAL
	Inv.	Fonc.	Inv.	Fonc.	Inv.	Fonc.	Inv.	Fonc.	Inv.	Fonc.	Inv.	Fonc.			
<i>2.1.1. Valorisation des « bonnes pratiques »</i>															
<i>2.1.2. Utilisation de conventions nationales</i>															
<i>2.1.3 Organisation d'actions à l'échelle du Pays</i>															
<i>2.2.1. Appel à projets : création et/ou le maintien de passages de tournées</i>							10 000						10 000,00 €		10 000,00 €
<i>2.2.2. Optimisation des passages de tournées sur le territoire</i>															
<i>2.3.1. Création d'un dispositif support pour les associations sportives</i>															
<i>2.3.2. Organisation de rencontres entre les associations</i>			1 500		1 500		1 500		1 500		1 500		7 500,00 €		7 500,00 €
<i>3.1.1. Elaboration de supports de documentation concernant les services publics</i>					2 000		3 850						5 850,00 €		5 850,00 €
<i>3.1.2. Communication des actions développées dans l'axe 1</i>					3 000		1 500						4 500,00 €		4 500,00 €
<i>3.1.3. Développement des solutions de communication innovantes et participatives</i>							1 150						1 150,00 €		1 150,00 €
<i>3.2.1. Optimisation de l'accès au haut débit</i>															
<i>3.2.2. Mise à disposition de points d'accès internet</i>															
<i>3.2.3. Accompagnement des personnes à se familiariser avec les NTIC</i>					1 200		1 200		1 200		1 200		4 800,00 €		4 800,00 €
<i>3.3.1. Construction et diffusion d'un répertoire des dispositifs sportifs</i>															
<i>3.3.2. Organisation d'un forum des associations sportives</i>			3 000		3 000		3 000		3 000		3 000		15 000,00 €		15 000,00 €
<i>3.4.1. Communication sur les solutions de transports à la demande</i>							1 500						1 500,00 €		1 500,00 €

Actions	2012		2013		2014		2015		2016		2017		Total Inv.	Total Fonc.	TOTAL
	Inv.	Fonc.	Inv.	Fonc.	Inv.	Fonc.	Inv.	Fonc.	Inv.	Fonc.	Inv.	Fonc.			
<i>3.4.2.Communication sur le schéma local des déplacements</i>															
<i>4.1.1.Accompagnement des Mairies à améliorer leur qualité de services</i>															
<i>4.2.1.Rappel des obligations de la loi 2005</i>															
<i>4.2.3.Accompagnement des commerces dans leur démarche de diagnostic</i>															
<i>4.3.1.Soutien des projets destinés à lever les freins à la mobilité</i>															
Sous-Totaux	0	8 400	14 500	16 800	233 200	78 100	23 700	95 850	5 700	95 850	5 700	95 850	282 800	390 850	
TOTAL		8 400	31 300,00 €		311 300,00 €		119 550,00 €		101 550,00 €		101 550,00 €		673 650,00 €		673 650,00 €

9. DOCUMENT D'ÉVALUATION

Partie I - Suivi de la mise en œuvre globale du schéma

❖ Mise en œuvre

D'une manière générale, quelles ont été les facilités et les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre du schéma ?

Quelles solutions peuvent être apportées pour remédier aux difficultés ou quels éléments peuvent être améliorés pour la mise en œuvre du schéma ?

❖ Suivi et animation

D'une manière générale, quelles ont été les facilités et les difficultés rencontrées lors du suivi et de l'animation du schéma ?

Quelles solutions peuvent être apportées pour remédier aux difficultés ou quels éléments peuvent être améliorés pour le suivi et l'animation du schéma ?

❖ Partenariats

D'une manière générale, quelles ont été les facilités et les difficultés rencontrées lors de la mobilisation de partenariats pour la mise en œuvre du schéma ?

Quelles solutions peuvent être apportées pour remédier aux difficultés ou quels éléments peuvent être améliorés concernant les partenariats ?

❖ Calendrier

D'une manière générale, quelles ont été les facilités et les difficultés rencontrées pour respecter le calendrier de mise en œuvre ?

Quelles solutions peuvent être apportées pour remédier aux difficultés ou quels éléments peuvent être améliorés pour le respect du calendrier de mise en œuvre ?

Partie II : Evaluation actions par actions

Axe 1. Améliorer l'accessibilité du service		
Objectif 1.1. : Améliorer l'accessibilité des services publics de proximité		
1.1.1.Création de Maisons de services de proximité		
Evaluation de la mise en œuvre de l'action		
	Difficultés / Points de vigilance	Quelles solutions - améliorations ?
Mise en œuvre		
Suivi animation	-	
Partenariats		
Calendrier		
Evaluation de l'impact de l'action		
	Indicateurs	Résultats
Quantitatifs	Nombre d'usagers accueillis et informés Nombre d'usagers orientés Nombre d'usagers accompagnés Nombre de partenariats mis en place	
Qualitatifs	Satisfaction des usagers Efficacité des partenariats mis en place	

Axe 1. Améliorer l'accessibilité du service		
Objectif 1.1. : Améliorer l'accessibilité des services publics de proximité		
1.1.2.Création d'un réseau de relais de services de proximité		
Evaluation de la mise en œuvre de l'action		
	Difficultés / Points de vigilance	Quelles solutions - améliorations ?
Mise en œuvre		
Suivi animation	-	
Partenariats		
Calendrier		
Evaluation de l'impact de l'action		
	Indicateurs	Résultats
Quantitatifs	Nombre d'usagers accueillis et informés Nombre d'actions d'informations / formations des Maisons de services de proximité	
Qualitatifs	Satisfaction des usagers Efficacité des actions d'informations / formations des Maisons de services de proximité	

Axe 1. Améliorer l'accessibilité du service

Objectif 1.1. : Améliorer l'accessibilité des services publics de proximité

1.1.3. Mise en circulation d'un bus multiservices

Evaluation de la mise en œuvre de l'action

	Difficultés / Points de vigilance	Quelles solutions - améliorations ?
Mise en œuvre		
Suivi animation -		
Partenariats		
Calendrier		

Evaluation de l'impact de l'action

	Indicateurs	Résultats
Quantitatifs	Nombre de passages / tournées Nombre d'usagers accueillis et informés	
Qualitatifs	Satisfaction des usagers	

Axe 1. Améliorer l'accessibilité du service

Objectif 1.2. Améliorer l'accessibilité des services d'insertion professionnelle

1.2.1. Recours à des permanences des Maisons de l'Emploi

Evaluation de la mise en œuvre de l'action

	Difficultés / Points de vigilance	Quelles solutions - améliorations ?
Mise en œuvre		
Suivi animation -		
Partenariats		
Calendrier		

Evaluation de l'impact de l'action

	Indicateurs	Résultats
Quantitatifs	Nombre de permanences Nombre d'usagers accueillis, informés et orientés lors des permanences des Maisons de l'Emploi	
Qualitatifs	Satisfaction des usagers	

Axe 1. Améliorer l'accessibilité du service		
Objectif 1.2. Améliorer l'accessibilité des services d'insertion professionnelle		
1.2.2. Réflexion sur le déploiement des missions locales sur le territoire		
Evaluation de la mise en œuvre de l'action		
	Difficultés / Points de vigilance	Quelles solutions - améliorations ?
Mise en œuvre		
Suivi animation -		
Partenariats		
Calendrier		
Evaluation de l'impact de l'action		
	Indicateurs	Résultats
Quantitatifs	Nombre de permanences Nombre de jeunes accueillis, informés et orientés lors des permanences des Missions Locales	
Qualitatifs	Satisfaction des usagers	

Axe 1. Améliorer l'accessibilité du service		
Objectif 1.2. Améliorer l'accessibilité des services d'insertion professionnelle		
1.2.3. Appel à projet : création d'une entreprise d'insertion		
Evaluation de la mise en œuvre de l'action		
	Difficultés / Points de vigilance	Quelles solutions - améliorations ?
Mise en œuvre		
Suivi animation -		
Partenariats		
Calendrier		
Evaluation de l'impact de l'action		
	Indicateurs	Résultats
Quantitatifs	Nombre de candidatures Nombre d'emplois en insertion créés	
Qualitatifs	Accompagnement de l'entreprise d'insertion Insertion professionnelle des employés de l'entreprise	

Axe 1. Améliorer l'accessibilité du service

Objectif 1.3. Favoriser le maintien et/ou le développement de commerces de proximité

1.3.1. Appel à projet : création et maintien de commerces de proximité innovants et développant des services annexes

Evaluation de la mise en œuvre de l'action

	Difficultés / Points de vigilance	Quelles solutions - améliorations ?
Mise en œuvre		
Suivi animation -		
Partenariats		
Calendrier		

Evaluation de l'impact de l'action

	Indicateurs	Résultats
Quantitatifs	Nombre de candidatures Nombre de commerces repris ou créés via l'appel à projet	
Qualitatifs	Accompagnement du commerce Satisfaction des habitants de la commune	

Axe 1. Améliorer l'accessibilité du service

Objectif 1.3. Favoriser le maintien et/ou le développement de commerces de proximité

1.3.2. Création d'un guide d'aides mobilisables pour la création/reprise de commerces de proximité

Evaluation de la mise en œuvre de l'action

	Difficultés / Points de vigilance	Quelles solutions - améliorations ?
Mise en œuvre		
Suivi animation -		
Partenariats		
Calendrier		

Evaluation de l'impact de l'action

	Indicateurs	Résultats
Quantitatifs	Nombre de guides diffusés Nombre de communes ayant sollicité une aide Nombre de créations et/ou maintien de commerces	
Qualitatifs	Satisfaction des Communes	

Axe 1. Améliorer l'accessibilité du service

Objectif 1.4. Améliorer l'accessibilité de l'offre sportive

1.4.1. Etude des besoins en baignade de la population

Evaluation de la mise en œuvre de l'action

	Difficultés / Points de vigilance	Quelles solutions - améliorations ?
Mise en œuvre		
Suivi animation -		
Partenariats		
Calendrier		
Evaluation de l'impact de l'action		
	Indicateurs	Résultats
Quantitatifs	Nombre de questionnaires passés Nombre de questionnaires retournés	
Qualitatifs	Analyse des questionnaires	

Axe 1. Améliorer l'accessibilité du service

Objectif 1.4. Améliorer l'accessibilité de l'offre sportive

1.4.2. Accompagnement à l'émergence de projets de club d'athlétisme

Evaluation de la mise en œuvre de l'action

	Difficultés / Points de vigilance	Quelles solutions - améliorations ?
Mise en œuvre		
Suivi animation -		
Partenariats		
Calendrier		
Evaluation de l'impact de l'action		
	Indicateurs	Résultats
Quantitatifs	Nombre de projets repérés et accompagnés Nombre de projets aboutis	
Qualitatifs	Satisfaction des porteurs de projet	

Axe 1. Améliorer l'accessibilité du service

Objectif 1.5. Assurer une solution de transport à la demande sur tout le territoire

1.5.1. Proposition d'une solution de transport à la demande sur tout le territoire

Evaluation de la mise en œuvre de l'action		
	Difficultés / Points de vigilance	Quelles solutions - améliorations ?
Mise en œuvre		
Suivi animation -		
Partenariats		
Calendrier		
Evaluation de l'impact de l'action		
	Indicateurs	Résultats
Quantitatifs	Nombre d'usagers	
Qualitatifs	Satisfaction des usagers	

Axe 1. Améliorer l'accessibilité du service

Objectif 1.5. Assurer une solution de transport à la demande sur tout le territoire

1.5.2. Étude d'opportunité sur la mise en place d'un parc cyclomoteur

Evaluation de la mise en œuvre de l'action		
	Difficultés / Points de vigilance	Quelles solutions - améliorations ?
Mise en œuvre		
Suivi animation -		
Partenariats		
Calendrier		
Evaluation de l'impact de l'action		
	Indicateurs	Résultats
Quantitatifs	Nombre d'utilisateurs	
Qualitatifs	Satisfaction des utilisateurs	

Axe 2. Optimiser la cohérence de services		
Objectif 2.1. Faciliter les démarches interrégionales et interdépartementales		
2.1.1. Valorisation des « bonnes pratiques »		
Evaluation de la mise en œuvre de l'action		
	Difficultés / Points de vigilance	Quelles solutions - améliorations ?
Mise en œuvre		
Suivi animation -		
Partenariats		
Calendrier		
Evaluation de l'impact de l'action		
	Indicateurs	Résultats
Quantitatifs	Nombre d'expériences capitalisées et communiquées Nombre de nouvelles démarches interrégionales et interdépartementales	
Qualitatifs	Effet levier sur les démarches Facilité de mise en œuvre des démarches interdépartementales et interrégionales	

Axe 2. Optimiser la cohérence de services		
Objectif 2.1. Faciliter les démarches interrégionales et interdépartementales		
2.1.2. Utilisation de conventions nationales		
Evaluation de la mise en œuvre de l'action		
	Difficultés / Points de vigilance	Quelles solutions - améliorations ?
Mise en œuvre		
Suivi animation -		
Partenariats		
Calendrier		
Evaluation de l'impact de l'action		
	Indicateurs	Résultats
Quantitatifs	Nombre de démarches mobilisant la convention nationale	
Qualitatifs	Effet levier sur les démarches interdépartementales et interrégionales Facilité de mise en œuvre des démarches interdépartementales et interrégionales	

Axe 2. Optimiser la cohérence de services

Objectif 2.1. Faciliter les démarches interrégionales et interdépartementales

2.1.3 Organisation d'actions à l'échelle du Pays

Evaluation de la mise en œuvre de l'action

	Difficultés / Points de vigilance	Quelles solutions - améliorations ?
Mise en œuvre		
Suivi animation -		
Partenariats		
Calendrier		
Evaluation de l'impact de l'action		
	Indicateurs	Résultats
Quantitatifs	Nombre d'actions mises en œuvre à l'échelle du Pays	
Qualitatifs	Facilité de mise en œuvre des démarches interdépartementales et interrégionales Valorisation de l'identité du Pays	

Axe 2. Optimiser la cohérence de services

Objectif 2.2. Améliorer la cohérence des passages de tournées

2.2.1.Appel à projets : création et/ou le maintien de passages de tournées

Evaluation de la mise en œuvre de l'action

	Difficultés / Points de vigilance	Quelles solutions - améliorations ?
Mise en œuvre		
Suivi animation -		
Partenariats		
Calendrier		
Evaluation de l'impact de l'action		
	Indicateurs	Résultats
Quantitatifs	Nombre de candidatures Nombre de commerces ambulants repris ou créés via l'appel à projet	
Qualitatifs	Accompagnement du commerce ambulant Satisfaction des habitants de la commune	

Axe 2. Optimiser la cohérence de services

Objectif 2.2. Améliorer la cohérence des passages de tournées

2.2.2. Optimisation des passages de tournées sur le territoire

Evaluation de la mise en œuvre de l'action

	Difficultés / Points de vigilance	Quelles solutions - améliorations ?
Mise en œuvre		
Suivi animation -		
Partenariats		
Calendrier		

Evaluation de l'impact de l'action

	Indicateurs	Résultats
Quantitatifs	Nombre de créateurs, repreneurs accompagnés Nombre de commerces ambulants proposant ses services sur une commune non desservie	
Qualitatifs	Accompagnement du commerce ambulant Satisfaction des habitants de la commune	

Axe 2. Optimiser la cohérence de services

Objectif 2.3. Améliorer la cohérence entre les associations sportives

2.3.1. Création d'un dispositif support pour les associations sportives

Evaluation de la mise en œuvre de l'action

	Difficultés / Points de vigilance	Quelles solutions - améliorations ?
Mise en œuvre		
Suivi animation -		
Partenariats		
Calendrier		

Evaluation de l'impact de l'action

	Indicateurs	Résultats
Quantitatifs	Nombre d'associations sportives	
Qualitatifs	Simplification des démarches pour les associations	

Axe 2. Optimiser la cohérence de services

Objectif 2.3. Améliorer la cohérence entre les associations sportives

2.3.2. Organisation de rencontres entre les associations

Evaluation de la mise en œuvre de l'action

	Difficultés / Points de vigilance	Quelles solutions - améliorations ?
Mise en œuvre		
Suivi animation	-	
Partenariats		
Calendrier		

Evaluation de l'impact de l'action

	Indicateurs	Résultats
Quantitatifs	Nombre d'associations sportives présentes	
Qualitatifs	Satisfaction des associations sportives présentes Qualité des échanges entre les associations	

Axe 3. Assurer l'information et la communication sur le service

Objectif 3.1. Assurer l'information et la communication sur les services publics

3.1.1. Elaboration de supports de documentation concernant les services publics

Evaluation de la mise en œuvre de l'action

	Difficultés / Points de vigilance	Quelles solutions - améliorations ?
Mise en œuvre		
Suivi animation	-	
Partenariats		
Calendrier		

Evaluation de l'impact de l'action

	Indicateurs	Résultats
Quantitatifs	Nombre de documents constituant l'espace documentaire et le support de documentation Estimation du nombre de personnes utilisant l'espace documentaire et le support de documentation	
Qualitatifs	Satisfaction des usagers	

Axe 3. Assurer l'information et la communication sur le service

Objectif 3.1. Assurer l'information et la communication sur les services publics

3.1.2. Communication des actions développées dans l'axe 1

Evaluation de la mise en œuvre de l'action

	Difficultés / Points de vigilance	Quelles solutions - améliorations ?
Mise en œuvre		
Suivi animation -		
Partenariats		
Calendrier		
Evaluation de l'impact de l'action		
	Indicateurs	Résultats
Quantitatifs	Nombre de supports diffusés Nombre d'utilisateurs informés	
Qualitatifs	Qualité et adéquation de l'information diffusée	

Axe 3. Assurer l'information et la communication sur le service

Objectif 3.1. Assurer l'information et la communication sur les services publics

3.1.3. Développement des solutions de communication innovantes et participatives

Evaluation de la mise en œuvre de l'action

	Difficultés / Points de vigilance	Quelles solutions - améliorations ?
Mise en œuvre		
Suivi animation -		
Partenariats		
Calendrier		
Evaluation de l'impact de l'action		
	Indicateurs	Résultats
Quantitatifs	Statistiques de fréquentation du site Nombre de participations	
Qualitatifs	Contenu des participations	

Axe 3. Assurer l'information et la communication sur le service

Objectif 3.2. Aider à l'accessibilité aux Nouvelles Technologies

3.2.1. Optimisation de l'accès au haut débit

Evaluation de la mise en œuvre de l'action

	Difficultés / Points de vigilance	Quelles solutions - améliorations ?
Mise en œuvre		
Suivi animation -		
Partenariats		
Calendrier		

Evaluation de l'impact de l'action

	Indicateurs	Résultats
Quantitatifs	Nombre d'accès haut débit	
Qualitatifs	Qualité de l'accès internet Satisfaction des usagers	

Axe 3. Assurer l'information et la communication sur le service

Objectif 3.2. Aider à l'accessibilité aux Nouvelles Technologies

3.2.2. Mise à disposition de points d'accès internet

Evaluation de la mise en œuvre de l'action

	Difficultés / Points de vigilance	Quelles solutions - améliorations ?
Mise en œuvre		
Suivi animation -		
Partenariats		
Calendrier		

Evaluation de l'impact de l'action

	Indicateurs	Résultats
Quantitatifs	Nombre d'utilisateurs du service Nombre de points d'accès dans les Relais de services de proximité	
Qualitatifs	Satisfaction des usagers	

Axe 3. Assurer l'information et la communication sur le service

Objectif 3.2. Aider à l'accessibilité aux Nouvelles Technologies

3.2.3. Accompagnement des personnes à se familiariser avec les NTIC

Evaluation de la mise en œuvre de l'action

	Difficultés / Points de vigilance	Quelles solutions - améliorations ?
Mise en œuvre		
Suivi animation -		
Partenariats		
Calendrier		

Evaluation de l'impact de l'action

	Indicateurs	Résultats
Quantitatifs	Nombre d'informations / formations Nombre de « stagiaires »	
Qualitatifs	Satisfaction des « stagiaires »	

Axe 3. Assurer l'information et la communication sur le service

Objectif 3.3. Améliorer la lisibilité de l'offre sportive

3.3.1. Construction et diffusion d'un répertoire des dispositifs sportifs

Evaluation de la mise en œuvre de l'action

	Difficultés / Points de vigilance	Quelles solutions - améliorations ?
Mise en œuvre		
Suivi animation -		
Partenariats		
Calendrier		

Evaluation de l'impact de l'action

	Indicateurs	Résultats
Quantitatifs	Nombre d'associations répertoriées Nombre d'outils diffusés Nombre de personnes informées	
Qualitatifs		

Axe 3. Assurer l'information et la communication sur le service

Objectif 3.3. Améliorer la lisibilité de l'offre sportive

3.3.2. Organisation d'un forum des associations sportives

Evaluation de la mise en œuvre de l'action

	Difficultés / Points de vigilance	Quelles solutions - améliorations ?
Mise en œuvre		
Suivi animation -		
Partenariats		
Calendrier		

Evaluation de l'impact de l'action

	Indicateurs	Résultats
Quantitatifs	Nombre d'associations Nombre de visiteurs	
Qualitatifs	Satisfaction des associations Satisfaction des visiteurs	

Axe 3. Assurer l'information et la communication sur le service

Objectif 3.4. Assurer l'information concernant les transports en commun

3.4.1. Communication sur les solutions de transports à la demande

Evaluation de la mise en œuvre de l'action

	Difficultés / Points de vigilance	Quelles solutions - améliorations ?
Mise en œuvre		
Suivi animation -		
Partenariats		
Calendrier		

Evaluation de l'impact de l'action

	Indicateurs	Résultats
Quantitatifs	Nombre de supports diffusés Nombre d'usagers informés	
Qualitatifs	Qualité et adéquation de l'information diffusée	

Axe 3. Assurer l'information et la communication sur le service

Objectif 3.4. Assurer l'information concernant les transports en commun

3.4.2. Communication sur le schéma local des déplacements

Evaluation de la mise en œuvre de l'action

	Difficultés / Points de vigilance	Quelles solutions - améliorations ?
Mise en œuvre		
Suivi animation -		
Partenariats		
Calendrier		

Evaluation de l'impact de l'action

	Indicateurs	Résultats
Quantitatifs	Nombre de supports diffusés Nombre d'usagers informés	
Qualitatifs	Qualité et adéquation de l'information diffusée	

Axe 4. Accroître la qualité de services

Objectif 4.1. Améliorer l'accessibilité horaire des services publics

4.1.1. Accompagnement des Mairies à améliorer leur qualité de services

Evaluation de la mise en œuvre de l'action

	Difficultés / Points de vigilance	Quelles solutions - améliorations ?
Mise en œuvre		
Suivi animation -		
Partenariats		
Calendrier		

Evaluation de l'impact de l'action

	Indicateurs	Résultats
Quantitatifs	Nombre de plages horaires étendues Estimation de l'augmentation de fréquentation induite	
Qualitatifs	Satisfaction des usagers	

Axe 4. Accroître la qualité de services

Objectif 4.2. Améliorer l'accessibilité des commerces aux PMR

4.2.1. Accompagnement des commerces pour améliorer l'accessibilité aux PMR

Evaluation de la mise en œuvre de l'action

	Difficultés / Points de vigilance	Quelles solutions - améliorations ?
Mise en œuvre		
Suivi animation -		
Partenariats		
Calendrier		

Evaluation de l'impact de l'action

	Indicateurs	Résultats
Quantitatifs	Nombre de fiches diffusées Nombre de commerces informés	
Qualitatifs	Amélioration de l'accessibilité des commerces de proximité aux personnes à mobilité réduite	

Axe 4. Accroître la qualité de services

Objectif 4.3. Lever les freins à la mobilité

4.3.1. Soutien des projets destinés à lever les freins à la mobilité

Evaluation de la mise en œuvre de l'action

	Difficultés / Points de vigilance	Quelles solutions - améliorations ?
Mise en œuvre		
Suivi animation -		
Partenariats		
Calendrier		

Evaluation de l'impact de l'action

	Indicateurs	Résultats
Quantitatifs	Nombre d'aides allouées Nombre d'actions	
Qualitatifs	Retours des personnes ayant bénéficié de l'action	